



Ontologie et émergence

Adrien Du Moulinet d'Hardemare

► **To cite this version:**

| Adrien Du Moulinet d'Hardemare. Ontologie et émergence. Philosophie. 2010. dumas-00611180

HAL Id: dumas-00611180

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00611180>

Submitted on 25 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Adrien du Moulinet d'Hardemare

ONTOLOGIE ET ÉMERGENCE

Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Philosophie

Spécialité : Philosophie et langages

sous la direction de M. Max Kistler

Année universitaire : 2009-2010

Résumé

Notre projet de mémoire, ci-dessous développé, est le suivant : comment étudier la notion d'émergence dans le cadre de la métaphysique anglo-saxonne contemporaine ? Pour répondre à cette question, notre réflexion partira du système ontologique particulier, à savoir le « carré ontologique », d'inspiration aristotélicienne et repris par un auteur contemporain, E.J. Lowe. Dans ce système, les catégories ontologique d' « objet », de « phénomène », de « propriété » et de « condition » sont analysées comme étant fondamentales, irréductibles et suffisantes pour décrire tout le contenu de la réalité. Nous nous sommes limités cette année à la présentation de ce système, espérant par la suite pouvoir le développer dans le sens d'un physicalisme non réductif. Notre thèse finale sera alors la suivante : il est possible que de nouvelles conditions émergent.

Mots-clés : métaphysique, émergence, carré ontologique, Lowe.

Abstract

Our master project, hereafter developed, aimed at studying the notion of emergence in the modern literature of analytic metaphysics. More precisely, our reflexion begins with a particular ontological system, namely the ontological square, which has been revived in an Aristotelian vein by modern authors such as E.J. Lowe. In this system, four ontological categories (objects, modes, properties and kinds) are described as irreducible, fundamental and sufficient in order to analyze the reality. This year, we have limited our work so as to present such a system. Next year, we will try to make it compatible with the following thesis : new kinds may emerge. This is the theme of non-reductive physicalism

Keywords : metaphysics, emergence, ontological square, Lowe.

1 Introduction

Projet général. C'est à vrai dire une chose bien étonnante et que nous voudrions ici explorer que la façon dont la réalité s'offre au regard d'un homme moderne : les particules forment des atomes, les atomes des molécules, les molécules des cellules, des cellules des organismes, lesquels à leur tour s'organisent en écosystème, puis en système planétaire, enfin en univers. La réalité, nous dit la science, s'échelonne en divers étages, qui du microscopique au macroscopique finissent par se retrouver et coïncider, mais non pas, certes, sans avoir rendu possible au préalable l'émergence de cet espace à taille humaine dans lequel nous vivons et que les modernes aiment à appeler le monde mésoscopique. Ce regard pétri de candeur scientifique qui plonge au coeur du réel pour en analyser les différentes couches et s'en émerveiller, voilà l'objet de nos préoccupations.

Arrêtons-nous ici un instant : de même que le Hâta-Yoga faisait précéder toutes ses séances par des exercices respiratoires visant à retrouver au fond de sa poitrine le souffle qui accompagnait la méditation, peut-être n'est-il pas vain de rappeler ici, au seuil de notre enquête philosophique, le regard qui l'a fait naître... Voilà alors surgir l'étonnement philosophique qui gisait dans ce regard que nous aimons porter sur le monde et d'où procède cette question qui maintenant nous occupe :

Pb. S'il existe différents niveaux de réalités, comment est-il possible que ces différents niveaux s'articulent ?

Après avoir ainsi repris notre souffle, entrons maintenant dans l'arène. La question que nous venons de formuler est trop vague, mais dans une première approximation, elle suffit déjà pour amorcer la réflexion qu'elle prétend susciter. Trop large, elle demande en effet une précision, et qu'on distingue le plan du scientifique de son arrière plan philosophique.

La réflexion scientifique se contente d'articuler telle strate de la réalité avec telle autre strate : le biologiste étudie l'articulation entre le niveau chimique et le niveau cellulaire et le chimiste à son tour étudie l'articulation entre le niveau moléculaire et le niveau atomique. Mais qu'une telle articulation soit en soi possible - et non pas que telle ou telle articulation soit possible - voilà une affirmation qui dépasse le domaine de la biologie et de la chimie ou de toute autre science, à moins que l'on s'accorde à voir dans la philosophie une science première. La question se précise alors ainsi :

Pb*. Comment concevoir la possibilité pour la réalité de s'articuler en différents niveaux de réalité ?

Mais appréhender le monde qui nous entoure à partir d'un tel problème, dira-t-on, ce n'est pas porter sur ce monde qui nous entoure un regard vierge, un « oeil innocent » (Gombrich) de tout présumé philosophique, et un critique suffisamment averti se ferait fort de dégager au moins trois principes demeurés jusque-là implicites. Après tout, même la candeur dont nous nous targuons a son prix, dira-t-il, et ce prix, justement, le voici explicité :

Principe 1. Le monde existe, indépendamment de notre façon de le concevoir..

Principe 2. Nous pouvons connaître objectivement ce monde¹.

Principe 3. Cette connaissance est susceptible de recevoir une analyse logique.

Principe 4. La science, relativement à cette connaissance de ce monde, jouit d'un statut particulier.

L'énumération de ces principes de travail nous donne l'occasion de préciser le cadre philosophique dans lequel nous développerons notre réflexion : on a parfois pu parler à propos de ces principes de « présumé réaliste ». Parler ici de « position » et expliciter des « principes », est-ce avoir déjà perdu *de facto* cette innocence originelle dont nous nous targuons ? Il ne nous semble pas : la vérité de ces quatre principes nous semble *prima facie* relativement intuitive, et, après tout, on peut être innocent sans pour autant être naïf. Il nous semble que ces principes de travail doivent être compris comme la simple supposition d'une objectivité présente dans le monde et dans notre connaissance : ceci nous paraît être un point de départ relativement sage si nous voulons dire quoi que ce soit².

La méthode adoptée à partir de ces quatre principes sera essentiellement métaphysique, *we hope in a non pejorative sense* (Kripke) : malgré une certaine méfiance de la pensée analytique vis-à-vis de la métaphysique, méfiance qui culmina aux heures du positivisme logique, quand Carnap assimilait les métaphysiciens à des musiciens sans talent, cette discipline philosophique a paradoxalement bénéficié des acquis de cette école de pensée. S. Blackburn suggère ainsi une transition : transition qui irait d'un regard initialement méfiant à un optimisme final, en partie expliqué par ce nouveau méthodologique :

1. Et non pas « nous connaissons » ! Ce principe décrirait alors les philosophes « as laying claim to infallible insight into eternal truths, uncoloured by any human perspective. But only the most naive or dogmatic metaphysician would make such a bald claims. » ?,

2. Pour une plus ample discussion sur le débat entre réalisme et anti-réalisme, nous renvoyons le lecteur à ?, .

It is important to notice that analytical philosophy arose not primarily as a crusade against metaphysics, but only against the undisciplined perversions of metaphysics, which seemed to the major early analysts to surround them. It is in fact notable that the pioneering works of Moore and Russell are themselves preoccupied with the questions of what there really is. [...] What drove analytical philosophy was not originally hostility to metaphysics, but belief that *the correct method for pursuing it had finally been found* (? ,).

Plan Quelle est donc cette « méthode correcte » en métaphysique dont parle Blackburn ? Une piste que nous voudrions ici explorer est l' « essentialisme ». Les analyses récentes de ? , , puis à sa suite ? , , en donnant une assise sémantique rigoureuse et relativement consensuelle du terme anglais de *kind*, ont en effet rendu possible le renouveau d'une ontologie accordant une place centrale à la notion d'essence, comme c'est par exemple le cas chez ? , . C'est cette voie-là que nous voudrions à notre tour explorer. *comment concevoir la possibilité pour la réalité de s'articuler en différents niveaux de réalité* (Pb *).

Plus précisément, nous commencerons par une rapide analyse de vocabulaire. Parce que les références citées sont souvent issues du monde anglo-saxon, cette première étape n'est pas facultative. Nous introduirons alors la notion de « condition » dans un sens technique afin de traduire cette notion de *kind*. A partir de là, nous traiterons Pb* comme suit :

Partie 1 La condition comme essence substantielle.

Dans cette partie, nous développerons et défendrons la thèse ontologique selon laquelle toute réalité appartient à une certaine condition, laquelle sera analysée comme une essence substantielle. Les conditions seraient en quelque sorte les « niveaux » de réalité que nous nous étions proposé d'étudier.

Partie 2. Est-il possible qu'il existe plusieurs conditions ?

En toute rigueur de terme, malgré la multiplicité des exemples, l'analyse développée en première partie ne permet de justifier que cette hypothèse minimale : il existe au moins une condition. Aussi, nous nous poserons plus directement la question de savoir s'il est possible qu'il existe plusieurs conditions, plusieurs « niveaux » de réalité, et si oui, comment ceux-ci doivent être articulés (réduction, coexistence, émergence, etc.). La position que nous aimerions parvenir à défendre sera celle d'un physicalisme non réduc-

tif : à partir d'une condition physique initiale, de nouvelles conditions qualitativement différentes peuvent émerger.

Première partie

Partie : Les conditions (*kinds*) comme essences substantielles.

Afin de nous poser d'une façon rigoureuse et efficace la question de l'émergence, nous nous sommes proposé de donner à notre réflexion le fil conducteur suivant, et que nous formulons ici sous forme de question : est-il possible que de nouvelles conditions émergent ? Nous abordons dans une première partie cette notion centrale de « condition » : qu'est-ce qu'une condition ? Avec quelles autres notions faut-il la mettre en relation ? Est ce que cette notion est une notion cohérente ?

La supposition qui nous guidera dans cette partie sera la suivante : pour bien comprendre ce qu'est une condition, il faut se replacer dans le cadre plus général de cette discipline philosophique qu'est l'ontologie. Résumons notre hypothèse de travail ainsi :

Prop 1. La notion de condition est une notion ontologique.

L'ontologie, rappelons-le, est cet ordre d'investigations qui entend explorer et recenser les composantes ultimes de la réalité, sa structure intime, les différentes « briques » et les différents « mortiers » qui composent et cimentent le réel.

Peut-être, pour bien comprendre ce que veut dire la proposition 1, nous faut-il ici distinguer l'ontologie des disciplines scientifiques, comme nous l'avions suggéré dans notre introduction. Après tout, en effet, les disciplines scientifiques, elles aussi, essayent d'étudier la structure générale de la réalité. Quelle est donc la spécificité de l'ontologie ? Peut-être la suivante : les physiciens étudient, certes, les structures générales de la réalité, mais d'une réalité qui est déjà, d'une certaine façon, particulière : ils bornent leurs investigations à un domaine de la réalité, celui de la réalité matérielle et physique. Il en va de même, les biologistes étudient certaines structures générales de la réalité, mais la réalité dont ils étudient les structures est déjà, d'une certaine façon, particulière : il s'agit, en effet, pour les biologistes, d'étudier la réalité vivante. Il en va enfin de même des mathématiciens : certes, ils étudient les structures générales de la réalité, mais uniquement de cette réalité abstraite et conceptualisable que sont les nombres et

l'extension quantitative. La spécificité de l'ontologie sera alors la suivante : il appartient à cette discipline, et seulement à cette discipline, d'étudier les structures générales de la réalité, mais de la réalité comprise, cette fois-ci, dans son extension la plus universelle possible, non pas la réalité en tant que ceci ou cela, en tant que réalité physique ou autre, mais la réalité en tant que réalité, la réalité *qua* réalité³, la réalité *simpliciter*. Résumons ceci ainsi :

Prop. 2 L'objet d'étude de l'ontologie est la réalité prise de façon la plus universelle, *la réalité en tant que réalité*.

De ce point de vue, supposer comme nous l'avons fait que la condition est une notion ontologique, cela revient à supposer qu'il existe un lien entre la proposition 1 et la proposition 2, c'est-à-dire :

Prop. 3 La notion de condition est un outil conceptuel permettant d'appréhender la réalité en tant que réalité.

C'est cette proposition que, dans cette première partie, nous essayerons de justifier et de comprendre. Pour ce faire, nous proposons d'interpréter la notion de condition à partir d'une notion ontologique majeure, celle d'essence. Quoique celle-ci ne fasse pas l'objet d'un consensus, elle nous a pourtant semblé être la plus à même de clarifier la notion de condition. Pour le montrer, notre travail s'appuiera sur un auteur contemporain, E.J. Lowe :

1. La notion d'essence tient une place importante dans la pensée de cet auteur, qui y voit une notion métaphysique fondamentale, puisqu'il définit la métaphysique comme étant « la science de l'essence » (? ,).
2. Cet auteur a déjà organisé ses thèses métaphysiques dans un cadre ontologique rigoureux et cohérent. Dans ce cadre, la notion de condition, comme nous le verrons, tient une place très importante.

Lowe élabore donc explicitement sa philosophie à partir (au moins) des deux notions que nous voulons étudier, à savoir la notion de condition et la notion d'essence. Cependant,

3. Cette manière de formuler l'entreprise ontologique remonte à ?, . On peut y voir avec ?, une manière d'exprimer la différence entre ontisme heideggerien (étude de la réalité) et ontologie (étude de la réalité *qua* réalité). Pour Poli, l'usage de la reduplication *qua* est alors à mettre en rapport avec le lien entre ontologie et science : « if ontology is a science, we must admit that there is a common genus for the entities studied by ontology. The principal difference between the study of being and of being *qua* being therefore consists in the fact that being lacks a common genus [for being is not a genus]. Thus appears one of the functions performed by the functor *qua* : that of assigning a common genus to whatever in itself does not possess it » (p. 90).

comment peut-on croiser les deux notions et quel rôle précis l'essence dont Lowe affirme l'importance est-elle amenée à jouer dans son cadre ontologique, cadre développé autour de la notion de condition, voilà le lien que nous recherchons, voilà ce qu'il nous reste à étudier. Toujours est-il que Lowe peut être regardé comme une autorité métaphysique en philosophie analytique et que son ontologie constitue de ce fait une base solide à partir de laquelle commencer notre travail. Le plan de travail dans cette partie sera donc le suivant :

1. Nous commençons par présenter l'ontologie de Lowe, et plus particulièrement celle qu'il a lui-même systématisée dans *A four category ontology* (? ,).
2. Nous montrerons ensuite comment la notion d'essence émerge *de l'intérieur* de son cadre ontologique.

2 Une ontologie basée sur quatre catégories.

2.1 Introduction au carré ontologique.

2.1.1 Son importance.

Voici le point de départ de la réflexion ontologique de Lowe : alors qu'il diffère de Quine par beaucoup de ses thèses philosophiques, Lowe fait sienne pourtant la question inaugurale que celui-ci posait en matière d'ontologie :

A curious thing about the ontological problem is its simplicity. It can be put in three Anglo-Saxon monosyllables : 'What is there?' It can be answered, moreover, in a word - 'Everything' and everyone will accept this answer as true. (*On what there is in ?,*)

La question initiale par laquelle commence la réflexion ontologique est donc : « Qu'y a-t-il ? » (*what is there?*) et, d'une certaine manière, l'ontologie a pour seul but d'explicitier cette réponse énigmatique : *everything*. Nous retrouvons ici, derrière ce *everything*, l'objet d'étude de l'ontologie, c'est-à-dire : la réalité à l'état brut, la réalité dans son extension la plus générale (Cf. proposition 2). A la suite de Quine, la métaphysique de Lowe consistera donc à recenser ce *everything*, à explorer les différentes facettes qui composent la réalité. Notons cependant aussitôt que Quine et Lowe, s'ils s'accordent sur le point de départ de leur réflexion, diffèrent immédiatement quant à la réponse qu'ils entendent lui donner. Pour Quine, la question *what is there?* admet comme réponse directe et simple *everything*, et par là, il faut comprendre *every things* : *everything, i.e. every things, is a thing*. C'est-à-dire que, pour Quine, la réalité est composée d'entités particulières, et uniquement d'entités particulières : Jean qui est en face de moi, la chaise sur laquelle je suis assis, la table sur laquelle j'écris. Autrement dit encore, la catégorie ontologique des objets suffit à épuiser le contenu de la réalité. Telle est en tout cas la façon dont Lowe interprète la position de Quine (*?,*)⁴.

A l'inverse, voici comme *?,* comprend ce *everything* : «*everything is not a thing* ». C'est-à-dire : *everything* et *every things* ne sont pas des expressions synonymes et la seule catégorie des objets ne suffit à pas à épuiser l'ensemble de la réalité. Ou encore, pour le dire autrement, les objets ne sont qu'une facette parmi d'autres de la réalité :

4. Cette position est parfois appelée « nominaliste ». A la suite de Putnam, on pourrait aussi l'appeler « extensionnaliste » : « It has been maintained by such philosophers as Quine and Goodman that purely extensional language suffices for all the purposes of properly formalized discourse. Those entities that were traditionally called - universal, properties, concepts, forms, etc - are rejected on the ground that 'the principle of individuation is not clear » (*?,*).

il en existe d'autres. Pour Lowe, il n'y a pas seulement la table sur laquelle j'écris, Jean qui en face de moi, le stylo que j'ai dans la main ; il y a encore autre chose, en l'occurrence, des *kinds*, des *properties* et des *modes* (nous conservons pour l'instant les termes anglais). Si bien que, au total, la réponse de Lowe à la question *what is there?* tient dans le tableau suivant, qui exprime ce qu'il appelle le « carré ontologique » (? ,) :

What there is	<i>substances</i>	<i>non – substances</i>
<i>universals</i>	kinds → <i>characterized by</i> → ↓ <i>instanciated by</i>	properties ↓ <i>instanciated by</i>
<i>particulars</i>	<i>objects</i> → <i>characterized by</i> → ↙	modes ↓ ↘

2.1.2 Présentation des termes employés.

Nous présentons maintenant la façon dont ce tableau nous semble pouvoir être traduit en langue française. Compte tenu des connotations philosophiques que véhiculent les termes anglais employés dans le tableau, nous avons été amené à faire certains choix. Expliquer ces choix sera pour nous l'occasion de faire une brève présentation de chacune des notions que ces termes recouvrent.

Kinds. C'est, au regard de notre propos général, le mot crucial de cette ontologie. Nous avons choisi de le traduire par le terme de condition et non par le terme d'espèce, comme cela se pratique généralement. Il y a à cela plusieurs raisons.

(1) En anglais, le terme de *kind* ne signifie pas seulement espèce mais contient de façon indifférenciée les termes anglais à la fois de *genus* (genre) et de *species* (espèce). Pourquoi devrait-on alors privilégier le terme d'espèce sur celui de genre ?

(2) L'espèce étant par définition ce qui est inclus dans un genre, si nous avons traduit *kind* par espèce (ou par genre), cela aurait introduit comme allant de soi l'idée que, à la manière dont les espèces sont incluses dans des genres, les *kinds* peuvent être inclus entre eux, voire hiérarchisés, classifiés, et qu'ils peuvent entrer dans une organisation en arbre, à la manière des arbres phylogénétiques en biologie. Or, de soi, la notion de *kind* n'implique pas une telle vision hiérarchique et, bien plus qu'un simple raccourci linguistique, seule une véritable réflexion philosophique saurait - ou non - la justifier.

(3) En anglais philosophique, il y a une opposition entre *kind* et *species* : l'une est vue comme une notion *a priori*, l'autre comme une notion *a posteriori*. Pour le montrer, prenons l'exemple de l'espèce en biologie : l'espèce biologique a souvent en effet été considérée comme le paradigme de la *species*. Or, voici comment on définit généralement une espèce biologique : une espèce biologique est un ensemble de plantes ou d'animaux particuliers satisfaisant un certain critère, à savoir le critère d'interfécondité⁵. On parle alors d'une « population » qui a la capacité de se reproduire. Ici, le point important, c'est de voir que la *species* est construite à partir d'une population particulière. Par exemple, l'espèce *Lipotes vexillifer* (ou Dauphin de Chine) est construite par rapport à une population particulière, aujourd'hui disparue : celle, historique, des dauphins qui vivaient en eau douce et se reproduisaient entre eux. On le voit, la *species* est par définition toujours construite à partir des éléments qui la composent : elle se réduit à la somme de ses éléments. La *species* est donc elle-même un particulier. Or, à l'inverse, le *kind* est une notion qui se veut première par rapport aux particuliers qui l'instantient : pour Lowe, comme on le verra, le *kind* détermine l'être et l'identité, il structure l'existence de ceux qui le possèdent (? ,). Traduire *kind* par le terme d'espèce (*species*) reviendrait alors à court-circuiter la pensée de Lowe, à faire d'une notion empirique une notion *a priori* et, en quelque sorte, à rigidifier ce qui dans la réalité est mouvant : à faire (pour prendre un exemple qui nous concerne) de l'espèce des *Homo sapiens*, c'est-à-dire de cet ensemble historique de primates de la famille des Hominidés que nous sommes, une espèce que l'on pourrait isoler de toute l'évolution naturelle, pour la considérer en quelque sorte *sub specie eternitatis*, indépendamment des individus qui la composent, alors même que cette notion est précisément construite pour rendre compte d'une population particulière d'animaux donnés. De plus, l'histoire de la philosophie nous enseigne que, à cause d'une telle confusion, les ontologies qui accordent à la notion d'essence une place centrale ont souvent été - et à juste titre - critiquées⁶ : il n'est donc

5. « Espèce : groupe de populations qui ont le potentiel de s'accoupler dans la nature » in CAMPBELL, N.A., *Biology* (New York : Cummings, 1993), traduit par MATTHIEU, R. (Bruxelles : Université de Boeck, 1995), Glossaire, *s.v.* Espèce. Nous laissons ici de côté les débats d'école sur la définition de l'espèce biologique (*Ibid.*, chap. XXII).

6. « Since Aristotle, species have been paradigmatic examples of natural kinds with essences. An essentialist approach to species makes sense in a pre Darwinian context. God created species and an eternal essence for each species. After God's initial creation, each species is a static, non evolving group of organisms. Darwinism offers a different view of species. Species are the result of speciation. No qualitative feature—morphological, genetic, or behavioral—is considered essential for membership in a species. Despite this change in biological thinking, many philosophers still believe that species are natural kinds with essences. » (? ,). En laissant de côté la question de savoir si, pour Aristote, les espèces, au sens de formes, sont bien des *kinds*, cette citation n'en met pas moins en évidence les

pas question de donner à nouveau dans la même erreur.

De ce point de vue, traduire *kind* par « condition » nous a semblé la meilleure solution⁷. Le terme de condition est ici employé dans le sens où on peut parler de « condition animale », de « condition humaine », de « condition biologique ou physique », etc. De même que le terme de *kind* suggère dans la langue anglaise quelque chose de premier par rapport aux individus qui l’instancient, le terme de condition suggère aussi dans la langue française quelque chose de non réductible aux individus qui la possèdent, quelque chose de défini *a priori*. C’est ainsi, par exemple, que l’on peut parler de la condition humaine en générale, sans que l’on se sente obligé de définir par référence à tel ou tel homme particulier, à tel ou tel échantillon d’humanité particulière, ce dont on parle. Ceci nous permettrait alors de distinguer clairement - mais sans les opposer - l’homme entendu dans un sens *a priori* et au sens de condition (*kind*) de l’homme entendu dans un sens *a posteriori* et au sens d’espèce biologique (*species*)⁸.

A partir des emplois autorisés de condition humaine, animale, biologique, etc, nous proposons d’étendre l’usage de ce terme de façon à pouvoir englober toutes sortes de réalités : des atomes aux particules subatomiques, des plantes aux étoiles, etc. On parlera ainsi de condition atomique, corpusculaire, végétale, astrale, etc. La question de savoir si de telles conditions existent étant bien entendu sauve, de même qu’est aussi sauve la question de savoir s’il existe une hiérarchie entre ces conditions (par exemple de savoir si la condition humaine est incluse dans la condition animale)⁹.

Notons cependant, pour finir, la légère différence sémantique qu’il existe entre condition et *kind* : le terme de *kind* semble désigner la catégorie des universels substantiels « en soi », tandis que le terme de condition semble désigner cette catégorie « en tant qu’elle détermine le comportement des objets », en tant qu’elle les structure et qu’elle

problèmes qui résultent de la confusion entre *kind* et espèce, et les dommages qui en résultent pour la notion d’essence.

7. « Condition » signifiait en latin une formule d’entente entre deux personnes et l’expression de « condition humaine » signifiait alors l’esclavage. Au terme d’une histoire relativement compliquée, on en est venu au sens plus général de « situation, état » en parlant des humains (XIII^e siècle), l’acception philosophique de ce terme étant quant à elle relativement tardive (XVIII^e siècle). Cf REY, A *et al.* *Dictionnaire historique de la langue française* (Paris : Le Robert, 1992), *s.v.* Condition. Notons enfin qu’une autre possibilité était de traduire *kind* par « type » ou « sorte » ; mais, après essai, la lourdeur stylistique qui en résultait devenait trop excessive.

8. Avec Kripke, on pourrait dire par exemple que nous identifions la condition humaine avec les *Homines sapientes*, mais que cette identification entre la préconception de ce que nous sommes et l’observation scientifique de ce que nous sommes est nécessaire *a posteriori*.

9. Un autre avantage de cette traduction est qu’elle suggère un lien entre philosophie métaphysique (existe-t-il une condition humaine?) et philosophie morale (quelle éthique de la condition humaine?). On pensera ici au roman existentialiste de Malraux *La condition humaine*.

les « conditionne » pour ainsi dire. S'agit-il là d'une limite de notre traduction ? Il nous semble que non, car il semble bien que la *condition* française et le *kind* de Lowe réfèrent effectivement à une même catégorie (celle des universels substantiels), quoique d'une manière légèrement différente.

Substance / non-substance. Dans le tableau ontologique de Lowe, à côté de la distinction universel / particulier prend place la distinction substance / non-substance. Ainsi, pour Lowe, il y a deux types de non-substances, les propriétés et les modes, et deux types de substances, les conditions et les objets : tandis que les propriétés (resp. avoir une masse, pouvoir se reproduire, être capable de penser) caractérisent les conditions (resp. la condition physique, biologique et humaine), les modes (resp. telle couleur concrète, telle vitesse effective, telle pensée que j'ai maintenant) caractérisent des objets (resp. la table sur laquelle je travaille, une onde étudiée en laboratoire, moi). Propriétés et modes sont donc des *non-substances* qui *caractérisent* ces *substances* que sont les conditions et les objets.

Nous revenons maintenant sur la notion de substance. La première chose que nous pouvons ici signaler, c'est la richesse, voire la trop grande richesse du vocabulaire qui concerne cette catégorie¹⁰. L'histoire de la philosophie nous enseigne que, derrière le terme de substance, se cache le terme latin *substantia*, qui, à son tour, traduit le terme grec *ousia*. En multipliant les couches linguistiques, on a multiplié les difficultés de traduction et il ne saurait être question de proposer une traduction simple et directe, mais qui court-circuiterait ce chemin historique : «The one Greek word, 'ousia' has had to be translated by many Latin forms, giving us such English words as 'essence', and 'substance', accompanied by such outriders as 'quiddity', 'form' and 'nature'» (? ,). Quel mot faudrait-il choisir ? La meilleure solution est encore probablement la suivante : garder le terme canonique de substance, mais en restant conscient de sa complexité sémantique.

10. ... et de sa complexité philosophique ! Traduire *ousia* par substance semble en effet une manière de confondre la question fondamentale de l'ontologie (quel est la réalité dans son fondement ?) avec une réponse particulière (celle d'Aristote dans les *Catégories*) : «The Latin term *substantia*, which literally means 'that which lies under' translates Aristotle's term *to hupokeimenon*, i.e. 'that which lies under' (from *hupokeisthai*, 'to lie under')» (? ,). Il semblerait de plus qu'Aristote ait changé d'avis ! «It is true, as we will see, that in his earlier work, the *Categories*, Aristotle argued that *prote ousia* is simply *to hupokeimenon* [...]. But this is a particular view about what *prote ousia* means or what the question 'what is *prote ousia*' is asking. It is not what the term means or what the question 'what is *prote ousia*?' is asking.». Voici, en conséquence, la traduction que Poli propose : «We have chosen to use the term 'primary being' for *prote ousia* and in general for *ousia*.» .

Exhumer cette complexité sémantique qui se cache pudiquement derrière le mot de substance a son importance : on reproche souvent aux ontologies « substantialistes » de « chosifier » et de « réifier » la réalité (? ,). Or, si nous nous souvenons de la richesse sémantique de ce mot, nous nous garderons bien d'enfermer cette catégorie ontologique dans une opinion préconçue et rigide de ce que devrait être la substance, ce qui serait effectivement « chosifier » la réalité. Ainsi, à titre d'exercice, il faudrait par exemple s'entraîner à concevoir un champ quantique universel comme une substance, de telle sorte que « this single substance might be identified with space-time and the various field be regarded as, in Spinozistic terms, highly complex modes of that single substance » (? ,)¹¹.

Passons maintenant au terme de non-substance. Compte tenu de la complexité du terme de substance que nous venons de décrire, nous avons choisi de traduire le terme de non-substance par le terme plus courant et plus transparent de caractéristique, que Lowe s'autorise parfois lui-même (? ,) pour désigner ces catégories que sont les modes et les propriétés. Ceci nous permettra d'éviter de multiplier inutilement les difficultés, tout en honorant le lien de caractérisation qui existe entre la catégorie des substances et celle des non-substances.

Modes. Nous abordons maintenant la catégorie des caractéristiques particulières, à savoir ce que Lowe appelle les modes. A vrai dire, il y a plusieurs termes possibles pour désigner cette catégorie. Nous en considérerons trois en particulier dont nous expliciterons le sens : les modes, les tropes et les phénomènes¹². Ceci nous permettra *in fine* de bien saisir ce qu'est une caractéristique particulière

Le terme de trope¹³ désigne cette catégorie par opposition aux caractéristiques

11. Cet exemple a de l'importance pour ceux qui pensent qu'il faut aborder l'ontologie à partir des sciences physiques (« The quantum theory of fields is the contemporary locus of metaphysical research » Howard Stein, cité *in* ? ,). Pour certains auteurs, les difficultés à faire rentrer les ondes, les particules, les champs dans la catégorie de la substance devrait alors conduire à une refonte de l'ontologie. Or, ce qui semble poser problème ici, c'est moins la catégorie en tant que telle de la substance que la difficulté que nous avons à nous détacher d'une conception prédéterminée de la substance, à savoir « ce qui est individué dans l'espace et dans le temps ». Voir à ce propos ? , .

12. Pour être exhaustif, il faudrait rajouter : les « qualités particulières » (Cook Wilson), les « formes individuelles » (Geach), les « propriétés concrètes » (Küng), les « instances-de-qualité » (Long), les « cas » ou « aspects » (Wolterstorff), les « instances » (Grossman), les « accidents » (Kenny), les « caractères » (Stout). Mulligan et al., de qui nous tenons cette liste (? ,), utilisent le terme de « moments ». Notons que ? , lui-même emploie une fois « aspect » au sens de *feature*.

13. Historiquement, le terme de trope est récent. C'est à ? , qu'on doit sans doute cette innovation regrettable : « It has nothing to do with figures of speech in rhetoric, Leitmotive in music, or tropisms in plants. Williams coined it as a sort of philosophical joke: Santayana, he says, had employed 'trope' »

universelles (les propriétés). Quelques exemples : telle teinte particulière de rouge dans tel tableau, la masse concrète du pot de fleur que je porte, telle vitesse de telle particule qu'un ingénieur s'efforce de mesurer, telle émotion particulière que j'éprouve quand je vois telle personne - par opposition à la couleur en général, la masse en général, la vitesse en général, l'émotivité en général, qui, elles, sont des propriétés. On dira alors qu'un *trope* s'oppose à une *propriété*, ou mieux encore, que le *trope* est la concrétisation d'une *propriété*, son expression concrète et particulière, celle que l'on « rencontre » dans la vie quotidienne. La propriété est une caractéristique universelle, en quelque sorte abstraite, tandis que le trope est une caractéristique concrète et dont nous faisons l'expérience.

Cependant, dans la mesure où le terme de trope véhicule avec lui des connotations nominalistes¹⁴ et que Lowe s'oppose à cette école philosophique, il lui préfère le terme de mode. Quelle est donc la différence entre un trope et un mode ? Si le terme de trope désigne la catégorie des caractéristiques particulières par opposition aux caractéristiques universelles, le terme de mode désigne, quant à lui, les caractéristiques particulières par opposition cette fois à la catégorie des substances particulières. On dira ainsi que les modes sont des modes d'objets. C'est dire que les modes expriment la façon concrète dont les objets existent, leur manière concrète d'être et de se comporter (« They are ways of being », ?,). On donnera alors les exemples suivants de modes : le nez de Socrate est un *objet* qui a un *mode* camus (c'est-à-dire que le nez de Socrate se comporte dans l'espace suivant une caractéristique sinusoïdale particulière) ; telle particule qu'un ingénieur observe sur un écran de contrôle est un *objet* qui a un *mode* physique (elle se meut selon telle trajectoire particulière et avec telle vitesse, en émettant tel courant électrique) ; la table devant moi est un *objet* qui a un *mode* rouge, etc.

Notons cependant que ce terme anglais de mode véhicule d'autres connotations philosophiques qui nous font hésiter à l'employer. En effet, « mode » véhicule - au dire de Lowe lui-même - des connotations « scolastiques » (sic)¹⁵, le terme de scolastique

pointlessly for 'essence of an occurrence' » ?, .

14. Ces connotations lui viennent du fait que ce terme est principalement utilisé par des nominalistes, notamment ?, . Pour ces derniers, toute la réalité repose alors sur l'existence des *tropes*. Ceci leur permet en particulier d'exclure la catégorie des propriétés de leur ontologie. « The appeal of tropes for philosophers is as an ontological basis free of the postulation of supposedly obscure abstract entities such as propositions and universals. (To be sure, there is no dearth of those who find tropes more obscure.) » (?,).

15. « Some of these entities can helpfully be described as ways things are, *recalling to mind the Scholastic distinction* between substance and mode » (?,). S'il s'agissait de préserver des connotations scolastiques, au sens historique du mot, un Français devrait traduire le terme de mode par le terme d'accident (du latin *accidit* : qui se produit, qui arrive) puisque la scolastique, en France, réfère au Moyen-Âge, qui parlait alors d'accident comme *modus essendi*.

renvoyant pour Lowe à Locke en particulier. Utiliser le terme de mode serait alors une manière pour Lowe de s'inscrire dans la tradition lockéenne¹⁶ tout en véhiculant une impression de « classicisme » (« scolastique » au sens de tradition philosophique « ayant fait école »). On se demandera pourtant s'il ne faut pas privilégier une certaine fluidité du langage philosophique et si, de ce point de vue, le sens classique et relativement technique du terme de mode ne représente pas plus un inconvénient qu'un avantage (*speciosa sunt restringenda*).

Aussi, nous voudrions expliciter un troisième terme qui a notre préférence et qui provient de la tradition phénoménologique¹⁷, à savoir le terme, précisément, de phénomène. Que signifie ce terme? En phénoménologie, ce terme désigne « ce que nous connaissons parce qu'il nous apparaît ». Notons cependant que s'il est utilisé non plus dans le cadre de l'épistémologie phénoménologique mais dans le cadre de l'ontologie, le terme de phénomène change de sens. Il signifie alors :

- Dans un sens restreint : ce qui est observable (mais n'est pas nécessairement observé). Par exemple, il y a des phénomènes astronomiques qui ne sont pas observés.
- Dans un sens large : événement, processus, ce qui se produit (et ne requiert plus d'être directement observable). Par exemple, le souvenir épisodique est un phénomène mental.

C'est seulement dans ce dernier usage que nous proposons de prendre le terme de phénomène pour traduire le terme de mode, puisque, pour Lowe, les caractéristiques particulières ne sont pas nécessairement observables¹⁸.

Sommes-nous ici en train de proposer de remplacer un terme technique (« mode »)

16. « Modes I shall call complex Ideas, which however compounded, contain not in them the supposition of subsisting by themselves, but are considered as Dependencies on, or Affections of Substances, such are the Ideas signified by the Words Triangle, Gratitude, Murther, etc.» (?). En plus de Locke, il faudrait citer ici aussi ?, , ?, et ?, .

17. Signalons un autre terme, plus technique, provenant de cette tradition et que Mulligan *et al.* utilisent : « We have taken the term «moment» from Husserl's masterful and painstaking study of the notions of ontological dependence and independence and of associated problems in the theory of part and whole. A moment is an object whose existence is dependent upon that of another object » (?).

18. Il n'en reste pas moins vrai que le terme de phénomène conserve une connotation épistémologique. Nous faisons nôtre à propos des phénomènes ce que dit Molnar à propos des manifestations : « Power, or dispositions, are properties for some behaviour, usually of their bearers. These properties have an object towards which they are oriented or directed. The objects of powers are usually called 'manifestations' [here, phenomenon], a name that carries an epistemological loading. This should not be taken very seriously since it is clear, *pace* verificationism, that unobservable objects have unobservable powers with manifestations that are not at all 'manifest'. We cognize these hidden manifestations only indirectly, through their remote effects. I will continue to use the word 'manifestations', despite its potential to mislead, as the general name for the dispositional object » (?).

par un autre terme technique (« phénomène »)? Que l'on se rassure : il semble que nous ne fassions que suivre l'usage courant de la langue française. En effet, celle-ci parle tout autant de la foudre que d'une émotion comme de phénomènes naturels. L'usage courant nous autorise encore à reprendre les exemples cités plus haut et à parler de la courbure camus du nez de Socrate comme d'un phénomène, de telle ondulation de telle particule comme d'un phénomène, de la couleur rouge magenta de telle table comme d'un phénomène, etc. Ceci donne au terme de phénomène un avantage certain : davantage que le terme de trope ou de mode, il donne un contenu intuitif à cette catégorie des caractéristiques particulières¹⁹ puisque, intuitivement, tout le monde sait ce qu'est un phénomène. La traduction du terme anglais *mode* qu'utilise Lowe par le terme de phénomène donnerait alors le résultat suivant : il hériterait des connotations classiques d'un vocabulaire philosophique particulier (celui la phénoménologie) tout en préservant une certaine familiarité d'usage.

Prévenons ici une objection qui pourrait être formulée à l'encontre de cette traduction : certains pourraient nous objecter que substituer au terme de mode le terme de phénomène n'est possible que si tous les modes sont des phénomènes, et réciproquement. De même, dira-t-on encore non plus contre nous mais contre Lowe, substituer au terme de trope par le terme de mode comme celui-ci le fait n'est possible que si tous les tropes sont des modes, et réciproquement. Nous suggérons alors la réponse suivante qui nous permettra de résumer cette section :

- Les phénomènes désignent la catégorie des caractéristiques particulières considérées en elles-mêmes.
- En tant que les phénomènes dépendent d'objets, on parle de *modes* puisque ce terme désigne la catégorie des accidents particuliers dans le rapport qu'elle entretient avec la catégorie des substances particulières.
- En tant que les phénomènes manifestent des propriétés, on parle de *trope* puisque ce terme désigne la catégorie des caractéristiques particulières dans le rapport qu'elle entretient avec la catégorie des caractéristiques universelles.

2.1.3 Son origine

Nous pouvons donc traduire ainsi le tableau présenté plus haut :

19. Sur l'importance d'avoir un contenu intuitif, voir ?, : «Of course, some philosophers think that something's having intuitive content is very inconclusive evidence in favor of it. I think it is very heavy evidence in favor of anything, myself. I really don't know, in a way, what more conclusive evidence one can have about anything, ultimately speaking».

Réalité	<i>substances</i>		<i>caractéristiques</i>	
<i>universels</i>	conditions	→ <i>caractérisées par</i>	→	propriétés
	↓		↙	↓
	<i>instanciées par</i>		<i>exemplifiées par</i>	<i>instanciées par</i>
	↓	↙		↓
<i>particuliers</i>	objets	→ <i>caractérisées par</i>	→	phénomènes

Lowe appelle ce tableau le « carré ontologique » (?). Il récapitule tous les termes que nous avons présentés plus haut, ainsi que la manière dont Lowe comprend chacun d'eux. Au dire de Lowe lui-même, c'est à Aristote qu'il faut faire *in fine* remonter la genèse de ce tableau :

What we have in place now is nothing other than the *four category ontology* to which I have alluded in earlier pages, my conversion to which is the most significant change in my metaphysical thinking since I wrote *Kinds of beings*. This is the ontology that we find briefly sketched in the opening passages of Aristotle's *Categories*, the foundational text for all subsequent system of categorial ontology (?).²⁰

Le passage auquel allusion Lowe est le suivant :

Les choses peuvent se dire d'un sujet sans être cependant dans aucun sujet [...]. D'autres choses peuvent être dans un sujet et ne se dire cependant d'aucun sujet ; et je dis d'une chose qu'elle est dans un sujet, lorsque, sans y être comme partie de ce sujet dans lequel elle est, elle ne saurait toutefois exister indépendamment de lui [...]. Certaines choses peuvent à la fois et se dire d'un sujet et être dans un sujet [...]. Certaines choses enfin ne peuvent être ni dans un sujet ni se dire d'un sujet [...] (?).

Or, on a coutume de résumer ce passage dans le tableau suivant :

	Ne pas être dans un sujet	Être dans un sujet
Être dit d'un sujet	l'humanité	la blancheur
Ne pas être dit d'un sujet	Socrate tel homme	telle blancheur particulière

20. La première mention historique chez Lowe de cette quadripartition ontologique se trouve dans ?, . Pour une autre référence à Aristote, voir ?, .

Ce tableau d'Aristote dit des « Catégories » présente effectivement beaucoup de similitudes avec le tableau dit « carré ontologique » de Lowe. Nous approfondirons plus loin le rapport qu'il y a entre la pensée d'Aristote et celle de Lowe, et acceptons pour l'instant l'interprétation que Lowe donne ici d'Aristote. Elle constitue un bon point de départ à partir duquel nous pouvons présenter sa doctrine ontologique. Comme nous l'avions dit et comme on le voit, la notion de condition y figure en bonne place, tandis que la notion d'essence en est absente : nous aurons donc à voir comment les mettre en rapport. Ce tableau suggère aussi que pour comprendre ce qu'est une condition, il faut mettre cette notion en rapport avec celles d'objet, de phénomène et de propriété. Que l'on se garde néanmoins de considérer le tableau du carré ontologique ainsi présenté comme définitif : nous aurons à le modifier lorsque nous critiquerons certains aspects de l'ontologie de Lowe²¹.

2.2 Formalisation du carré ontologique

2.2.1 Fond et forme

Quoiqu'il ait repris à Aristote l'idée d'une quadripartition de la réalité, l'originalité de Lowe ne doit pas être sous-estimée, et Lowe lui même avait soin de dire dans la citation faite plus haut : « This is the ontology that we find *briefly* sketched [in the *Categories*] » (nous soulignons). En effet, si l'on regarde attentivement le tableau présenté plus haut, on s'aperçoit que, à côté des quatre catégories, on trouve aussi mentionnées des relations reliant les catégories les unes aux autres. Telles sont les relations d'instanciation, de caractérisation, d'exemplification. C'est parce que Lowe les intègre dans son carré ontologique que celui-ci en retire une plus grande force et une plus grande robustesse. En ceci se trouve l'originalité du carré ontologique de Lowe par rapport au tableau issu des Catégories d'Aristote.

Catégories et relations ontologiques Reprenons ici l'image des « briques » que nous avons utilisée plus haut. Pour construire un mur, non seulement il faut des briques, mais il faut aussi du ciment. De même, pour construire un cadre ontologique, non seulement il faut recenser les catégories ultimes de la réalité, ici au nombre de quatre - ce

21. Quitte à anticiper, signalons ceci : dans les *Catégories*, livre d'Aristote duquel Lowe se réclame, les substances premières semblent être les objets. Les conditions universelles sont alors qualifiées de substances secondes. Or, inversement, dans la *Métaphysique*, les substances premières semblent être pour Aristote les essences des particuliers (?). N'y aurait-il pas dans ce déplacement le lien que nous cherchons entre conditions et essences ?

sont nos « briques » - mais il faut aussi du « mortier » pour relier et cimenter entre elles ces « briques ». S'il n'y avait pas de telles relations pour lier entre elles ces catégories, le tableau pourrait nous donner la fausse impression d'une simple juxtaposition des différentes facettes de la réalité, d'un simple recensement de ses différentes catégories. Or, nous proposons de comprendre le tableau comme un tout et de l'appréhender à travers la dynamique qui le parcourt et qui relie entre elles nos quatre « briques » ultimes. Après tout, il s'agit en ontologie d'appréhender à travers les différentes catégories qu'elle présente la réalité comme un tout, et non d'étudier séparément chacune d'elles.

C'est pour cela qu'il y aurait, à côté des quatre catégories fondamentales, autant de relations ontologiques fondamentales : les particuliers *instancient* les universels, les objets *exemplifient* les propriétés, les propriétés *caractérisent* les conditions et les phénomènes *caractérisent* les objets. On dira, par exemple, que Socrate instancie la condition humaine, qu'il exemplifie la propriété de penser, que la propriété de penser caractérise la condition humaine et qu'un mode camus caractérise le nez de Socrate. On dira encore que le verre d'eau que je tiens à la main instancie la condition chimique des polymères (en supposant qu'une telle condition existe), qu'il exemplifie des propriétés chimiques de cohésion et de tension intrer-moléculaires, qu'il se caractérise concrètement par certains phénomènes (telle température, telle pression, telle réfraction de la lumière, telle fluidité). Pour Lowe, il faut cependant faire ici une distinction très nette entre catégories et relations ontologiques : tandis que les unes relèvent du *contenu* de l'ontologie, les autres relèvent de ce qu'il appelle la *formalisation* de l'ontologie (? ,). Résumons ceci ainsi :

Fond/Forme :

- Relèvent du contenu de l'ontologie : les différentes catégories d'entités (objets, conditions, phénomènes et propriétés).
- Relève de la formalisation de l'ontologie : la manière dont les différentes catégories se rapportent à elles-mêmes ou aux autres (Voici la recension que Lowe donne : les relations d'instanciation, de caractérisation et d'exemplification, d'identité et de dépendance ? ,)

Comment comprendre ceci ? Peut être ainsi : certes, dira-t-on, dans la réalité, les particuliers instancient les universels, les objets exemplifient les propriétés, les propriétés caractérisent les conditions, mais distinguer entre fond et forme et affirmer que l'instanciation, la caractérisation et l'exemplification relèvent de la forme de l'ontologie et non de son contenu, c'est dire que ces dernières relations ne sont pas à proprement

parler des facettes de la réalité et qu'il faut prendre très au sérieux le fait que ces relations ne font pas partie des quatre catégories fondamentales : elles n'ajoutent rien à la réalité. Par exemple, la caractérisation n'est ni une propriété, ni un phénomène, ni une condition, ni un objet. Elle n'est que l'explicitation de la manière dont substances et caractéristiques sont reliées entre elles. Plus précisément, la distinction opérée entre fond et forme engendre le critère ontologique suivant (? ,) :

Fond/Forme* :

- Tout ce qui relève du contenu de l'ontologie est une entité («They are elements of being »).
- Rien de ce qui relève de la forme de l'ontologie n'est une entité («They are no addition of being »²²).

Relations formelles, relations logiques et relations internes. Lowe propose de comprendre cette différence en ontologie entre contenu et formalisation par analogie avec ce qui se fait en logique. De même qu'en logique, on a l'habitude de distinguer entre ce qui relève de la forme et ce qui relève du contenu²³, en ontologie, il faut faire, toutes choses égales par ailleurs, la même distinction. Voici ce que dit Lowe à ce sujet :

What then, is it about formal ontological relations that permits us to regard them as having to do with *how* things are but not with *what* things are ? Surely, it is above all their formal character. But what does «formal» in this context mean ? The proper contrast is here between *form* and *content*. Such a contrast is of course drawn in logic between the logical form of a proposition and its non-logical content (? ,).

Or, Lowe continue en parlant d'une « forme » ontologique, sans que celle-ci soit pour autant plus explicitée et comme si elle allait de soi. En lisant Lowe, on en est donc en dernier recours ramené à l'analogie entre logique et ontologie pour comprendre cette

22. On peut voir ici une allusion à Armstrong : « Whatever supervenes or, as we can also say is entailed or necessitated in this way, is not something ontologically additional to the subvenient, or necessitating, entity or entities. What supervenes is *no addition of being*. Thus internal relations are not ontologically additional to their term » (? ,). On trouve aussi ici mentionnées les relations internes dont nous parlerons dans le paragraphe suivant.

23. Ou encore, entre syntaxe et sémantique formelle, en suivant les distinctions de Haack. Cette dernière distingue en effet en logique : (1) le niveau syntaxique (vocabulaire et règles d'inférence) (2) la sémantique pure qui interprète la syntaxe (par exemple : « *p* représente un proposition ») (3) le sens courant de la syntaxe (4) l'explication de 2 : la sémantique au sens large («depraved semantics »). (? ,)

distinction entre fond et forme. Sans remettre en cause celle-ci, il nous semble cependant qu'il faudrait pouvoir ultimement justifier cette distinction par autre chose qu'une simple analogie et qu'il y aurait ici matière à un plus grand développement²⁴.

Nous proposons à titre d'essai de reprendre une distinction que nous avons trouvée dans la philosophie médiévale entre relation réelle (qui sont des propriétés réelles) et relation logique (*relatio secundum rationem*). Nous citons pour ce faire un passage de Jean Cabrol (début XV^e siècle), qui reprend lui-même Avicenne :

Des relations logiques conviennent souvent aux choses alors même que nous n'y pensons pas, voire même, dans des cas extrêmes, alors même que personne n'y a jamais pensé. Et pourtant, de telles relations ne sont pas attribuées aux choses selon leur existence objective [...]. Ces relations ne sont pas dites telles parce qu'elles expriment une relation existant objectivement dans la réalité de laquelle elles sont dites, mais parce qu'elles expriment cette réalité par l'intermédiaire d'un concept relatif qui unit deux choses. Et j'appelle relation logique, non pas une relation existant objectivement, mais ce rapport qui consiste dans une compréhension ordonnée de deux choses, en soi distinctes [litt. : absolues], mais appréhendées l'une par rapport à l'autre [...] Telle est aussi l'opinion d'Avicenne (3 *Met.* 8, fin de la section)²⁵

Autrement dit encore, les relations logiques portent sur la réalité mais n'appartiennent pas à la réalité. Au regard de ce passage, celles-ci seraient définies par deux critères :

1. Elles expriment deux réalités distinctes par l'intermédiaire d'un concept relatif.
2. Elles sont vraies indépendamment de la question de savoir si un sujet les pense.

Peut-on maintenant dire que les relations formelles ontologiques (exemplification, instantiation, etc) que nous cherchons à comprendre seraient des relations logiques ainsi entendues ? Regardons pour cela une autre piste que Lowe suggère lui-même, lorsqu'il

24. Pour une autre position, voir Schneider : « however, it is only fair to admit that all ontological explanations have to stop somewhere » (? ,).

25. « Talia enim quae dicuntur respectus rationis saepe conveniunt rebus sine consideratione nostri intellectus, vel etiam alterius, si, per impossibilile, nullus intellectus consideraret. Nec tamen illi respectus conveniunt rebus secundum esse quod habent extra animam [...]. Talia enim non ideo dicuntur relativa quia important relationem in re existentem, de qua dicuntur, sed qui significant rem mediante conceptu relativo et collativo unius ad aliud. *Et hoc dico esse relativum secundum rationem, scilicet quod non dicit relativum in re existentem, sed tamen eius ratio consistit in quadam collatione et ordinatione unius ad alterum.* Est enim in se absolutum, sed non intelligitur nisi collative [...]. Et ista est mens Avicennae 3 *Met* 8 in fine ». In *1 sent. d.30 q.1 ad. Gregorii, contra 1*. Le sujet de « Est enim in se » est *Unius (aut alterum)*. Voir à ce sujet ? , .

reprend la notion de relation interne à la suite d'Armstrong²⁶.

In order for an internal relation to hold between two or more entities, it is sufficient for those entities to exist. A paradigmatic example of an internal relation, it would seem, is numerical distinctness or non-identity. Thus the pair of objects $\{a, b\}$ serves as the truthmaker of the statement that a is distinct from b (? ,).

Ayant défini ainsi une relation interne, Lowe propose explicitement de considérer la relation ontologique formelle de caractérisation comme une relation interne. Reprenons maintenant l'exemple de Lowe. Ce qui nous intéresse ici est le fait suivant : la relation de distinction, proposée par Lowe comme exemple de relation interne, semble vérifier les deux critères énoncés plus haut concernant les relations logiques.

1. La relation \neq exprime deux réalités séparées (a et b) par l'intermédiaire d'un concept relatif (la distinction).
2. Cette relation n'a pas besoin d'être pensée pour être vraie : elle découle directement de l'existence et de la nature de a et b ²⁷ : l'existence de $\{a, b\}$ suffit en effet à rendre vraie la proposition $a \neq b$.

Une rapide analyse montrerait que ces deux critères sont aussi vérifiés par la relation de caractérisation, d'exemplification, d'identité, etc. Aussi, nous proposons à titre d'essai de comprendre les relations ontologiques formelles comme étant des relations internes, c'est à dire tout simplement comme des relations logiques²⁸.

La régression de Bradley. Même si l'explicitation et la justification que nous venons d'en présenter n'ont guère que valeur d'essai, cette distinction entre forme et fond

26. Quoiqu'il se démarque de l'ontologie de celui-ci, Lowe semble en effet faire sienne cette analyse : « So far so good, at least as far as my own ontology is concerned. But what about Armstrong's ontology ? » (? ,).

27. Faut-il dire qui découle directement de l'existence ou de la nature ? Lowe semble dire de l'existence mais ?, semble dire de la nature : « Une relation interne est une relation qui découle de la nature de ses relata » (« They hold of their terms in virtue of the nature their terms »). Par oecuménisme philosophique, nous incluons les deux. Notons que Schneider semble toutefois comprendre les relations internes comme des relations réelles, quoique d'une certaine manière transcendantales : « They do not belong to the content or matter of reality as represented by ontological square but to its form, since they constitute the structure of the world. Nonetheless, they are full-fledged entities of a distinct ontological category »

28. Un contre-exemple est la relation spatiale : le fait que deux objets soient distant de 2 mètres ne découlent pas de leur simple existence et de leur nature. Il s'agit donc d'une relation externe (« réelle ») et non purement logique. Notons le cas particulier de la relation d'identité : elle exprime *une* réalité distincte à partir d'un concept relatif.

de doit certainement pas être sous-estimée, car elle contribue de façon indispensable à la particulière robustesse du carré ontologique de Lowe. Montrons-le à partir du problème dit de la « régression de Bradley » (? ,). Ce problème est généralement vu comme une pierre de touche à partir de laquelle on peut juger de la puissance d'un système ontologique qui postule l'existence d'universels. Voici comment il pourrait être utilisé pour critiquer le système de Lowe. Considérons la proposition suivante :

(Prop. 1) Socrate est un homme qui pense.

Une telle proposition se décompose elle-même dans le système de Lowe en trois sous-propositions (Cf. Tableau page 15) :

(Prop. 1.1) La condition humaine est caractérisée par la propriété de penser.

(Prop. 1.2) Socrate est un objet qui instancie la condition humaine.

(Prop. 1.3) Socrate est un objet qui exemplifie la propriété de penser.

L'objection de Bradley consiste à soutenir que de telles propositions tombent sous le coup d'une régression à l'infini. Pour cela, elle entend montrer que les relations d'instanciation, de caractérisation et d'exemplification font nécessairement appel à elles-mêmes, et ceci à l'infini : là où le métaphysicien croit pouvoir ne postuler qu'une unique relation d'instanciation, de caractérisation ou d'exemplification, il postule en fait une infinité de relations. Ceci pose alors un problème épistémologique, parce qu'une infinité en acte n'est pas compréhensible, et un problème ontologique, parce qu'on multiplie les entités sans nécessité.

Comme l'objection de Bradley est, *mutatis mutandis*, la même pour ces trois relations d'instanciation, de caractérisation et d'exemplification, nous nous concentrons sur la seule relation d'exemplification (Prop 1.3.). Voici comment fonctionne l'objection :

1. Soit la proposition 1.3 : *Socrate est un objet qui exemplifie la propriété de penser.*
2. Toutes les relations universelles sont des propriétés.
3. L'exemplification est une relation.
4. La relation d'exemplification qui est mentionnée dans la proposition 1.3 est la même que celle qui est mentionnée dans des propositions du genre *Platon exemplifie la propriété de penser, Épicure exemplifie la propriété de penser, etc.*
5. Donc, l'exemplification est une relation universelle.
6. Si l'exemplification est une relation universelle, elle appartient à la catégorie des caractéristiques universelles (propriétés).

7. Si l'exemplification est une propriété, il faut fonder d'un point de vue ontologique comment *Socrate et la propriété de penser* peuvent vérifier cette propriété qu'est l'*exemplification*.
8. Il faut pour cela introduire une relation universelle de second ordre, mettons *exemplifie₂* par opposition à *exemplifie₁*, et reformuler (Prop 1.3) ainsi : *Socrate et l'humanité exemplifient₂ une relation d'exemplification₁*. Ou encore : *Socrate exemplifie l'exemplification de la propriété de penser*.
9. A son tour, l'*exemplification₂* est une relation universelle, donc une propriété. Retour ici à l'étape numéro 7. La récurrence se poursuit ensuite à l'infini.

Une fois admise la distinction entre fond et forme cependant, la réponse à l'objection de Bradley est directe : ce n'est pas parce que l'exemplification est une relation qu'elle est une caractéristique. Cela revient à nier l'étape 2 de l'objection : toutes les relations universelles ne sont pas des propriétés universelles. Tout au plus dira-t-on que l'exemplification est une relation ontologique *formelle* universelle - formelle ou encore, pour reprendre notre interprétation : logique - mais qu'elle n'est ni une propriété ni, pour reprendre les mots de Lowe, une *addition of being*²⁹. Dire *Socrate exemplifie l'exemplification de la propriété de penser*, c'est dire rigoureusement la même chose - chose au sens ontologique de *réalité* - que dire *Socrate exemplifie la propriété de penser* ou encore que *Socrate pense*. La distinction entre ces phrases est une simple distinction conceptuelle et non pas une distinction réelle. De ce point de vue, elle ne nécessite pas de recourir à une justification ontologique (négation de l'étape 7) : «[Such] nexus do not require further entites to connect them to the things they tie together» (? ,).

2.2.2 La notation symbolique du carré ontologique.

Pour rendre plus claire la manière dont le carré ontologique nous amène à penser la réalité et pour pouvoir formaliser par la suite certains arguments métaphysiques, en nous inspirant de la *sortal logic* de ?, , nous nous dotons maintenant d'une notation

29. « Realists claim that while relations can bind objects together only by the mediating link of exemplification. It is, we are told, an unmediated linker ; and this fact is taken to be a primitive categorial feature of the concept of exemplification. So, whereas we have so far spoken of exemplification as a relation tying particulars to universals [...], we more accurately reflect realist thinking about the notion if we follow realists and speak of exemplification as a «tie» or a «nexus», where the use of these terms has the force of bringing out the *non relational* nature of the linkage this notion provides.» (? ,). Là où Lowe parle lui de « relation formelle », Loux parle de « relation non relationnelles », de « lien » et de « noeud » : il veut dire par là que l'exemplification peut être une relation entre entités, quoique n'étant pas elle même une entité relative.

symbolique qui soit adéquate au carré ontologique³⁰. En reprenant la définition de ?, et en l’adaptant à notre propos, nous définirons ici une notation symbolique comme « une collection de symboles ayant une interprétation telle que cette interprétation puisse être vue comme incarnant les règles d’une argumentation valide *dans un cadre ontologique précis* » (les italiques correspondent à notre ajout)³¹.

Caractéristique/substance La formalisation que Lowe adopte pour rendre compte de la différence entre substance et caractéristique reprend la formalisation logique moderne issue de Frege³². Plus précisément, le lien entre ces deux formalisation est le suivant (?,) :

- Aux sujets d’attribution correspondent, dans le carré ontologique, généralement³³ les substances (objets et conditions). On les symbolise par une constante : a , b , c , etc.
- Aux prédicats correspondent, dans le carré ontologique, généralement³⁴ les caractéristiques, au sens de Lowe (propriétés et phénomènes). On les symbolise par une fonction : $A()$, $B()$, $C()$, etc.

Par exemple, *Socrate a le nez camus* est symbolisé par $NC(s)$, *le cheval galope* par $G(c)$, *l’humanité pense* par $P(h)$. Notons que, à la suite de *Function and Concept in ?, ,* ces prédicats NC , P sont pensés sur le mode de la fonction mathématique, pouvant prendre un nombre indéfini d’arguments : *Abélard aime Héloïse* devient $Aime(Abélard, Héloïse)$; *le fer est entre le marteau et l’enclume* devient $Entre(fer, marteau, enclume)$,

30. Pour Frege, le langage naturel est à une notation symbolique ce qu’un oeil est à un microscope. Le premier est plus souple, le second plus précis et adapté à une plus grande rigueur scientifique (?,).

31. Une telle définition correspond à une conception particulière de la logique, celle de la logique comme langage, conception qui n’est certes pas la plus répandue, mais qui ne saurait non plus être exclue *a priori* : « The idea that logic has content, and ontological content in particular, is described today as the view of logic as language. This view is generally rejected in favor of view of logic as an abstract calculus that has no content of its own, and which depends upon set theory as a background framework by which such a calculus might be syntactically described and semantically interpreted » (?,). Plutôt qu’une opposition entre les deux logiques, il est possible de voir une certaine complémentarité : la logique comme calcul a permis de mettre au point certains outils que la logique comme langage peut à son tour reprendre. Voir aussi p. 123 et ?, .

32. Frege distinguait les entités saturées (qu’il appelle objets) des entités insaturées (qu’il appelle concepts). Les objets sont alors vus comme des sujets d’attributions et les concepts comme des prédicats (avec le résultat paradoxal que certains concepts peuvent être des sujets d’attribution : *l’homme est mortel*) : « A concept - as I understand the word - is predicative. On the other hand, a name of an object, a proper name, is quite incapable of being used as a grammatical predicate » ?, .

33. Sur la question de caractéristiques mises en position de sujet, comme dans la phrase suivante : *la noirceur est le propre des corbeaux*, voir infra.

34. Même remarque pour les substances qui seraient prédiquées : *Socrate est humain*.

etc.

Universel/particulier Si la formalisation logique issue de Frege se contente généralement de cette distinction entre sujet et prédicat, pour Lowe, cependant, comme son carré ontologique le suggère, il faut rendre compte d'une deuxième distinction. Si la logique frégréenne distingue entre objet (substances) et prédicat (caractéristiques), elle occulte cependant la distinction universel/particulier :

Suppose we agree with Frege in advocating something like his object/concept distinction, construed as capturing - *or perhaps, rather, as conflating* - aspects of two more familiar distinctions of traditional metaphysics : the distinction between substance and property and the distinction between particular and universal. (? ,)³⁵

Afin de bien distinguer également ces deux plans de l'universel et du particulier³⁶, Lowe suggère de ménager dans la notation symbolique de quoi différencier substances particulières (*Bucéphale*) et substances universelles (*animal*). Ces dernières sont, en conséquence, alors désignées par des minuscules grecques : par exemple, la condition animale est notée γ , tandis que Bucéphale est noté b . *Bucéphale galope* sera ainsi noté $G(b)$ et *l'animal galope* $G(\gamma)$.

Quoique Lowe ne semble pas le faire et qu'il semble réserver la symbolisation de la différence entre universel et particulier à la catégorie des substances, nous suggérons d'étendre celle-ci à la catégorie des caractéristiques³⁷. Cela nous permettra de nous doter d'une symbolisation permettant de rendre compte de la différence entre caracté-

35. En témoigne ce manuel de logique qui décompose ainsi les propositions : « each of the sentences has one part which refers to a property (being a man, being mortal, crackling and leaking) and another part which refers to some entity (Plato, Socrates, the chicken and this kettle) » (? ,). Ici, on distingue d'un côté les constantes individuelles des prédicats. Les constantes recouvrent les objets particuliers (Platon qui est mortel, la poule qui est en train de pépier) tandis que les prédicats recouvrent les trois autres catégories.

36. On peut se demander si l'absence de distinction entre les deux plans n'est pas la source de problèmes philosophiques. Par exemple, la question du *substratum* que nous étudierons plus loin semble provenir du fait que, si l'on admet comme seule distinction la distinction substance / caractéristique et que l'on assimile la condition à une caractéristique, on ne parvient plus à donner une certaine consistance à la notion de substance qui devient alors un *bare particular* : celle-ci, réduit au strict rôle de suppôt, devient alors une sorte de pure abstraction dont la pensée ne saurait se satisfaire

37. Pourquoi Lowe ne fait-il pas cette distinction ? Peut-être parce qu'il pense qu'on ne peut référer à un phénomène particulier, ou que cela est inutile. Considérons cependant la phrase suivante *c'est ainsi que galope le cheval*. *Ainsi* dans cette phrase semble fonctionner à la manière d'un déictique et le galop dans cette phrase semble moins désigner un galop en général qu'une manière bien particulière de galoper. Quoi qu'il en soit par ailleurs de la pertinence de cette distinction, d'un point de vue strictement formel, elle semble légitime.

ristiques particulières (phénomènes) et caractéristiques universelles (propriétés). Ceci revient en fait à relire ainsi le passage que nous venons de citer :

Suppose we agree with Frege in advocating something like his object/concept distinction, construed as capturing - or perhaps, rather, as conflating - aspects of two more familiar distinctions of traditional metaphysics : the distinction between substance and [characteristic] and the distinction between particular and universal. (? ,)

Nous réservons ainsi l'usage des capitales grecques aux propriétés et l'usage des capitales romanes aux phénomènes. Ainsi, en supposant que se mouvoir est une propriété universelle, la phrase *la condition animale possède la propriété de se mouvoir* sera notée $\Gamma\gamma$, et *l'animal particulier Bucéphale possède la propriété de se mouvoir* Γb . A l'inverse, en voulant parler du galop de Bucéphale (celui par exemple qu'il eut lors de la dernière course hippique de Longchamp, alors que, au grand dam des bookmakers, il se mit à boîter en fin de course de la jambe avant-gauche), on pourra noter G la façon qu'il a eu de se mouvoir à telle occasion. La phrase *Bucéphale se mouvait de telle manière* pourra alors se traduire par Gb ³⁸.

Relation formelle. Nous complétons enfin la symbolisation de Lowe en introduisant une dernière notation afin de symboliser la distinction entre fond et forme de l'ontologie. Nous proposons ainsi de symboliser ce qui relève de la formalisation ontologique par des lettrines calligraphiées : \mathcal{I} pour instanciation³⁹, \mathcal{E} pour exemplification, \mathcal{C} pour caractérisation, etc. Résumons ceci ainsi :

- La phrase *Bételgeuse est caractérisée par telle émission précise de lumière* sera notée $\mathcal{C}(b, L)$.
- La phrase *la condition astrale (être une étoile) est caractérisée par une émission de lumière* sera notée $\mathcal{C}(\alpha, \Psi)$.

38. Une façon simple de construire des prédicats référant à des phénomènes particuliers est de modifier un prédicat référant à une propriété universelle en lui adjoignant un adjectif démonstratif ou un adverbe fonctionnant comme un déictique. On comparera ainsi *il manifeste une couleur* et *il manifeste telle couleur* ou encore *il a l'habitude de rougir* et *il a l'habitude de rougir ainsi*. Ces modifications obligent à concevoir le prédicat qui référerait auparavant à une propriété universelle comme référant maintenant à un phénomène historique particulier. Sur l'idée d'un *predicate modifier* appliquée aux prédicats désignant une propriété, voir aussi ?, .

39. Lowe semble admettre qu'il faille réserver une notation spéciale pour ce qui relève de la forme de l'ontologie puisqu'il formalise la relation d'instanciation de manière spéciale. Par exemple, en notant Π la condition végétale, la phrase *ceci est une plante* est noté par Lowe par $xIII$. Voir ?, . Nous pouvons donc considérer cette dernière symbolique comme une extension de ce que Lowe fait par ailleurs.

- La phrase *Bételgeuse instancie la condition astrale* sera notée $\mathcal{I}(b, \alpha)$.
- La phrase *Bételgeuse exemplifie l'émission de lumière* sera notée $\mathcal{E}(b, \Psi)$.
- La phrase *L'émission de lumière en 1006 dans la constellation du Loup fut une instanciation particulièrement frappante de la propriété qu'ont les étoiles massives d'implorer* $\mathcal{I}(L, \Psi)$.

Soit encore⁴⁰ :

Réalité	<i>substances</i>		<i>caractéristiques</i>	
<i>universels</i>	α	$\leftarrow \mathcal{C} \leftarrow$	Γ	
	\uparrow	\nearrow	\uparrow	
	\mathcal{I}	\mathcal{E}	\mathcal{I}	
	\uparrow	\nearrow	\uparrow	
<i>particuliers</i>	a	$\leftarrow \mathcal{C} \leftarrow$	G	

Nous n'avons listé ici que les relations formelles les plus importantes : il faudrait mentionner aussi la dépendance ontologique, l'identité, etc. La formalisation à laquelle nous aboutissons semble rendre possible une analyse du type de prédication mis en jeu dans chaque proposition. Par exemple, la proposition *une plante (ϕ) absorbe (Ψ) de l'oxygène (ω)* est notée $\Psi(\phi, \omega)$. Cette proposition attribue donc un prédicat à deux sujets. En suivant les relations entre les différentes catégories ontologiques, on peut maintenant expliciter le type de prédication mis en place dans cette proposition : s'agit-il d'une prédication de type « instanciation », de type « caractérisation », de type « exemplification », etc. ? Ici, comme la plante, l'oxygène et l'absorption sont des universels, les deux premiers de type « substantiel », le dernier de type « caractéristique », nous sommes dans une relation de type « caractérisation ». On peut donc expliciter $\Psi(\phi, \omega)$ en $\mathcal{C}(\phi, \omega, \Psi)$. Puisque la caractérisation appartient à la forme de l'ontologie, du point de vue de la réalité, ces deux phrases sont rigoureusement identiques.

40. Les flèches respectent le sens de prédication.

3 Le carré ontologique comme fondement métaphysique.

Nous avons dit plus haut que le carré ontologique correspondait à un résumé du système ontologique de Lowe puisque celui-ci le présente comme sa réponse à la question « What is there ? ». Autrement dit encore, Lowe affirme que le carré ontologique constitue la réalité *dans son fondement*⁴¹. Formalisons cette affirmation dans la proposition suivante :

4CO. («A four category ontology») Les conditions, les objets, les propriétés et les phénomènes sont les quatre catégories fondamentales de la réalité.

Nous suggérons d'interpréter cette proposition ainsi :

1. Le carré ontologique est une partition exhaustive de la réalité. C'est-à-dire que les quatre catégories recensées dans ce tableau suffisent à épuiser le contenu de la réalité.
2. Le carré ontologique est pourvu d'une grande richesse explicative. C'est-à-dire que les problèmes métaphysiques classiques peuvent se résoudre à l'intérieur de ce carré.
3. Le carré ontologique est une description objective de la réalité. C'est-à-dire que les catégories qui y sont recensées sont les catégories objectives de la réalité, et non pas, par exemple, les catégories de notre entendement.
4. Le carré ontologique est la partition la plus simple de la réalité. C'est-à-dire qu'en dessous de cette quadripartition on ne peut descendre.
5. La quadripartition du carré ontologique est irréductible. C'est-à-dire que les distinctions substance/caractéristique et universel/particulier qui engendrent ces quatre catégories sont irréductibles l'une à l'autre ou à quelque autre tierce distinction que ce soit.
6. Le carré ontologique est une partition ordonnée de la réalité. C'est-à-dire que les quatre catégories ontologiques entretiennent entre elles des rapports de priorité ontologique.

41. Citons une seule phrase parmi de nombreuses autres : «One such position which I have not so far mentioned - but which I mention now because I favor it myself - is one which acknowledges the existence of no less than four *fundamental* ontological categories : two categories of universals and two categories of particulars » (? ,).

Lowe ne mentionne pas toutes ces caractéristiques de façon explicite. Elles nous paraissent cependant interpréter fidèlement la façon dont Lowe présente et défend l’aspect fondamental de sa «four category ontology». Nous essayons maintenant de justifier les deux premières propositions (exhaustivité et richesse du carré ontologique), réservant pour un chapitre ultérieur la justification des quatre autres propositions (objectivité, simplicité, irréductibilité, ordonnancement).

3.1 Exhaustivité du carré ontologique.

Affirmer l’exhaustivité du carré ontologique équivaut à affirmer que toutes les réalités peuvent trouver leur place dans ce tableau. Ou encore, que face à quelque réalité que ce soit, nous sommes en droit :

1. de nous poser la question suivante : « S’agit-il d’une substance ou d’une caractéristique ? d’un universel ou d’un particulier ? ».
2. d’attendre une réponse claire à cette question.

Qu’en est-il maintenant de cette question ? *Prima facie*, il semble que, face à quelque réalité que ce soit, une telle question puisse être effectivement légitimement posée et qu’elle admette une réponse possible et dépourvue d’ambiguïté. Si tel était le cas, nous n’aurions pas alors besoin de justifier cette thèse de l’exhaustivité et la charge de la preuve reviendrait à qui voudrait la nier, en donnant un contre-exemple. Prenons garde toutefois à ce que le contre-exemple qu’il nous propose soit un authentique contre-exemple. En effet, les problèmes auxquels nous nous sommes à titre personnel retrouvé confronté, après réflexion, nous ont semblé provenir moins de véritables contres-exemples que les expressions d’une difficulté plus générale, à savoir, la difficulté que nous avons à considérer les objets d’un point de vue authentiquement ontologique. Or, ce n’est que lorsque les objets sont considérés d’un point de vue authentiquement ontologique que cette question peut être posée de manière féconde. Essayons donc de lever cette difficulté à partir de deux cas particuliers : ce sera notre manière de justifier l’exhaustivité du carré ontologique.

Premier exemple : l’espace. Nous avons choisi l’espace comme exemple représentatif de ces « méta objets » pour qui la possession d’un statut ontologique ne semble pas évident ⁴². En effet, lorsque nous considérons l’espace, nous pourrions rester perplexes à

42. Citons comme autres exemples : le temps, le passé, le mouvement, l’univers, les forces physiques fondamentales, etc.

l'idée de savoir dans quelle « case » du tableau pourrions-nous bien faire rentrer celui-ci. S'agit-il d'un universel ? d'une caractéristique ? La question ainsi posée à propos de l'espace semble désarçonnante.

Mais d'où vient notre perplexité ? Peut-être de ceci : lorsque nous nous posons la question de savoir si l'espace est une substance plutôt qu'un phénomène ou qu'une propriété, il nous semble passer à côté de ce qui fait la spécificité et la richesse de ce concept. Voilà ce que nous nous disons en nous-mêmes : puisqu'il existe des disciplines scientifiques - la mathématique et la physique - qui ont précisément pour objet d'étude cette réalité qu'est l'espace, c'est à ces disciplines elles-mêmes que nous devrions être renvoyé pour savoir ce qu'est l'espace. Or, les mathématiciens, par exemple nous apprennent ce qui fait la spécificité de l'espace en nous parlant, non pas de « substances » et d'« universels », mais de « propriétés topologiques », de « continuité », de « courbure », de « système de coordonnées », etc. De ce point de vue, le carré ontologique semblerait singulièrement peu adapté à rendre compte d'un tel discours et de la richesse de ce savoir qu'est la science de l'espace et on hésite à substituer à l'entreprise métaphysique les investigations mathématiques.

Mais, précisément, tel n'est pas le but du carré ontologique : la réflexion mathématique ou physique n'est pas la réflexion ontologique et celle-ci n'a pas la prétention de se substituer à celle-là. Celle-ci est là pour répondre à la question de savoir *ce qu'est* l'espace, celle-là pour savoir *comment* il est. Parce qu'on confond les deux questions, on a du mal à séparer à propos d'un même objet deux types de savoir possibles. Pour voir cette différence d'approche, il nous faut accepter de faire passer au second plan notre connaissance scientifique concernant l'espace et considérer humblement et à nouveaux frais la question : qu'est-ce que l'espace ? Bref, il nous faut « convertir » notre regard et regarder l'espace, non plus comme un objet mathématique, mais comme un objet ontologique. Clarifions ceci ainsi :

- Vouloir considérer l'espace à partir de ses propriétés topologiques, c'est vouloir considérer l'espace en tant qu'objet mathématique (ou physique).
- Or, comme nous l'avons dit précédemment, il appartient à l'ontologie de considérer les réalités non pas sous un angle particulier, comme ceci ou comme cela, mais sous l'angle plus universel de la réalité en tant que réalité.
- Donc, il nous faut considérer ici, non plus l'espace en tant que réalité *mathématique abstraite* ou en tant que réalité *physique*, mais, à un niveau plus fondamental, l'espace en tant que réalité *tout court*.

Considérer l'espace en tant que simple réalité n'est pas chose facile : on ne peut pas ni

voir ni toucher ni sentir l'espace. De plus, il ne nous est pas possible de nous en extraire. D'une certaine manière, l'espace s'impose à nous : parce que nous sommes habitués à vivre dedans, il ne nous est pas naturel de considérer l'espace comme une simple réalité parmi d'autres réalités, comme une réalité objectivable et dont nous pourrions-nous poser la question du statut ontologique. C'est pourtant cela qu'il nous faut parvenir à faire si nous voulons répondre à la question : qu'est-ce que l'espace d'un point de vue ontologique ? Ce n'est qu'une fois ce point de vue adopté que nous pourrions apprécier à leur juste mesure les réponses que les philosophes ont données à cette question :

1. L'espace est un objet, une substance (Newton)
2. L'espace est une relation (Aristote, Descartes, Leibniz)
3. L'espace est un phénomène (Reichenbach)
4. L'espace est un concept inné (Kant) ou acquis (Poincaré⁴³).

Quelle que soit la validité de ces réponses⁴⁴, cette énumération suffit à nous montrer comment l'espace peut trouver sa place dans le carré ontologique, ce que nous nous étions proposé de faire :

1. Si l'espace est un objet, il fait partie de la catégorie des substances, soit qu'il est une substance particulière (on parle parfois, en conjonction d'avec le temps, d'espace-temps) soit qu'il est une substance universelle (la condition spatiale).
2. Si l'espace est une relation, il fait alors partie de la catégorie des caractéristiques. Il peut être soit une propriété universelle si on le considère de façon abstraite, soit un phénomène si on le considère comme une relation concrète⁴⁵.
3. Si l'espace est un phénomène, il appartient à la catégorie des accidents particuliers.
4. Si l'espace est un concept, il appartient à la même catégorie que celle des concepts.

43. Si telle est la position de Poincaré : « Unfortunately, the philosophical discussion of conventionalism [promoted by Poincaré] misled by its ill-fitting name, did not always present the epistemological aspect of the problem with sufficient clarity » (? ,)

44. Une seule réponse est valide : mais laquelle ? Cf. ? , pour une introduction au débat. Lowe ne mentionne toutefois pas la position de Reichenbach pour laquelle nous avons notre préférence : « Visual forms are not perceived differently from colors or brightness. They are sense qualities, and the visual character of geometry consists in these sense qualities » (? ,). Pour Reichenbach, il ne faut pas distinguer entre les phénomènes spatiaux et l'espace en tant que tel : « Perceptual space is not a special space in addition to physical space, but physical space which we endow with a subjective metric » (p. 86).

45. On distingue alors l'espace mathématique de l'espace physique : « After the discoveries of non-euclidean geometries, the duality of physical and possible spaces was recognized. Mathematics reveals the possible spaces ; physics [through observations and experiments] decides which among them corresponds to physical space ». (? ,).

Deuxième exemple : les concepts. Pour sujette à caution que soit cette dernière position par ailleurs⁴⁶, celle-ci est ici intéressante parce qu'elle nous invite à refaire pour la notion de concept le même chemin que celui que nous venons d'effectuer à l'instant pour la notion d'espace : si nous nous posons maintenant la question de savoir à quelle « case » du tableau ontologique de Lowe les concepts correspondent, il se peut que nous retombions à nouveau dans la même perplexité⁴⁷. Refaisons donc rapidement le chemin que nous venons de faire, ceci nous permettra de nous familiariser avec cette sorte conversion du regard auquel nous invite le carré ontologique :

1) L'analyse que Frege offre des concepts, qu'il oppose alors aux objets, est devenue suffisamment paradigmatique en philosophie, pour que le parti pris logique qu'il revendiquait ouvertement (« What I decided was to keep strictly to a purely logical use [of the notion of concept] » (? ,)) soit devenu un présupposé philosophique qu'il convient à nouveau d'explicitier. Or, quelqu'un qui aura pris l'habitude de partir des questions de logique pour aborder ensuite les questions métaphysique aura pris l'habitude de définir le concept par rapport aux problèmes qu'il pose en logique (question du sens, de la référence, de son universalité)⁴⁸.

2) Mais définir le concept ainsi, c'est considérer le concept comme une réalité d'abord comme douée de sens et qui est attribuée à quelque chose, bref, comme une réalité *pré-dicative* pour reprendre Frege⁴⁹ et non comme réalité *tout court*. Or, dans la mesure où l'ontologie est l'étude de la réalité en tant que réalité, c'est pourtant cette deuxième approche qu'il nous faut privilégier. Qu'est-ce donc maintenant que les concepts appréhendés comme réalité ontologiques, c'est-à-dire comme réalité *tout court*? Certainement

46. Cf. la préface de Carnap *in* ?, . Ceci a son importance quand on sait que ces considérations sur l'espace amenaient Kant à poser comme distinction métaphysique fondamentale la différence entre *noumen* et *phenomen*. Voir à ce propos ?, .

47. L'espace était un exemple de « méta objets » pour qui la question du statut ontologique n'est pas évidente. Le concept au contraire est un exemple d'« objet » que l'on se refuse parfois à considérer comme une réalité ontologique : pour certains philosophes dit « conceptualistes » (Kant, Dummett), la vérité dépend moins de la réalité que de nos concepts. C'est oublier que nos concepts sont déjà une réalité : « [However] the conceptualist is at least committed to affirming that concepts - or, in another version, words - exist and indeed that conceptusers do, to wit, ourselves. [...] And if [he must acknowledge the objective existence of] these things, why not of other kinds of things? » (? ,). Un autre exemple d'objet que l'on se refuse parfois à considérer comme une réalité serait peut-être les particules élémentaires : pour certains philosophes, toutes les substances individuelles pourraient se décomposer en particules élémentaires, mais celles-ci à leur tour ne sauraient être appréhendées comme des réalités subsistantes. Voir à ce sujet ?, .

48. On pourrait étendre ces réflexions aux diverses entités rationnelles que l'on a pris l'habitude d'étudier à travers le prisme de la logique (par exemple, les nombres, les propositions, les ensembles, etc.).

49. « A concept, as I understand the word, is predicative » (? ,).

ce qui appartient à la catégorie des caractéristiques : « as for the ontological status of concepts themselves, if they are, as I have been suggesting, *ways of thinking of entities*, then it would seem that they are mental *properties* » (? ,). La question devrait alors se poursuivre pour voir si les concepts sont des caractéristiques particulières ou universelles.⁵⁰Pour conclure, généralisons le chemin parcouru ainsi :

- Soit x , une réalité qui nous semble avoir peu sa place dans le carré ontologique.
- Il faut s’interroger sur la façon dont nous considérons x : pour que x trouve sa place dans le carré ontologique, il faut le considérer d’un point de vue proprement ontologique.
- C’est-à-dire qu’il faut faire bien attention à considérer x comme une réalité *simpliciter* et à bien s’interroger sur « ce que c’est que d’être une réalité pour x » sans pour autant surdéterminer cette question par d’autres questions issues d’autres disciplines intellectuelles.

C’est ainsi que, nous étant familiarisés avec le point de vue avec lequel le carré ontologique appréhende la réalité, nous espérons lever les difficultés qui peuvent se poser quant à son exhaustivité, laissant maintenant à un opposant éventuel la charge de justifier sa position.

3.2 Richesse explicative du système ontologique.

Au dire de Lowe qui, de façon étonnante, se plaît parfois à les énumérer lui-même ? , , le Carré Ontologique permet de résoudre nombre de dilemmes métaphysiques :

1. Il est possible d’éviter la régression de Bradley (grâce à la distinction entre fond et forme en ontologie).
2. Le système ontologique est capable d’intégrer les perceptions et les qualités sensibles.
3. Il est possible de rendre compte de la façon dont les phénomènes sont individualisés (grâce aux relations qu’ils entretiennent avec les objets qui les causent).

50. De fait, Lowe, dans le passage indiqué ci-dessus, semble hésiter entre ces deux options. Nous adoptons quant à nous l’analyse de Geach qui voit dans les concepts des caractéristiques universelles. Ce dernier reprend et développe une distinction issue de Frege entre concepts comme capacités universelles et idées comme phénomènes mentaux particuliers : «By idea, I shall mean the exercise of a concept in a judgment » (? ,). Confondre les deux, ce serait confondre le concept comme réalité *simpliciter* et le concept comme *objet de la conscience*, le concept tel qu’il existe et le concept tel que la psychologie l’appréhende. Voir ? , , ? , . Ces remarques peuvent avoir leur importance dans le débat entre réalisme et anti-réalisme métaphysique.

4. Il est possible de rendre compte et de fonder ontologiquement les lois naturelles.
5. Il est possible d'éviter le dilemme métaphysique entre les théories du substrat et les théories de l'agglomérat.
6. Il est possible d'offrir une distinction claire et précise entre dispositions et propriétés.
7. Il est possible de répondre à l'objection de Ramsey.

Nous avons déjà parlé de la solution 1. La solution 2 est évidente. Compte tenu de l'endroit où nous en sommes rendus dans la présentation de l'ontologie de Lowe, nous nous concentrons présentement sur les solutions 5, 6 et 7, mettant de côté la justification de 3 et 4.

3.2.1 Les dispositions.

Les termes du débat. Il y a, en métaphysique, tout un débat autour des dispositions pour savoir comment celles-ci peuvent être analysées. La question est délicate et en l'absence de réponse consensuelle, certains se demandent même si elles doivent être analysées et si elles sont un sujet suffisamment sérieux pour la réflexion ontologique. Il semble que, intuitivement, nous pouvons donner des exemples clairs de dispositions :

1. La fragilité : si je frappe un vase en porcelaine peinte (époque Ming) avec un marteau, il va se casser.
2. La solubilité : si je plonge un morceau de sucre de betterave (marque Candy) dans du thé, il va se dissoudre.

Cependant, en dehors de ces exemples, il semble que les dispositions résistent à toute analyse supplémentaire. Aussi, historiquement, les dispositions ont parfois été jugées comme des *persona non grata* en ontologie. Voire même, on a pu citer les dispositions, aussi appelées « pouvoirs » ou « vertus », comme l'exemple même de ces entités occultes dont la métaphysique postulait l'existence en dépit de la rigueur scientifique et du bon sens. Distinguons ici deux objections :

Obj 1. Expliquer un phénomène en postulant des dispositions donne seulement l'apparence d'une explication.

En raison de la férocité admirable de sa critique, nous ne pouvons pas ici ne pas citer Molière comme parfaite illustration de cette objection : « Mihi a docto Doctore demandatur causam et rationem quare opium facit dormire : a quo respondeo, quia est in eo virtus dormitiva cujus est natura sensus assoupire » (*Le malade imaginaire*, III).

Obj 2. A la suite de l'empiricisme logique, certains philosophes ont pu ne reconnaître comme énoncé ayant un sens que les énoncés analytiques ou empiriques, c'est-à-dire susceptible de recevoir une vérification concrète. Or, « le vase est fragile » n'est ni un phrase analytique ni une phrase correspondant à une observation directe⁵¹.

Cependant, si, de Descartes à l'empiricisme logique la mode philosophique était plutôt à dédaigner cette notion jugée obscure, la tendance s'est récemment inversée⁵² :

« From some time now, dispositions have no longer been viewed as ethereal or occult powers that have a pre-scientific status, threats or ghostly forces in need of redemption, mere promissory notes, some lazy or inaccurate way of talking that no self-respecting scientist should ever use. The pregnant spinsters have now acquired the respectable status of unmarried mothers, up to the point that they do lead a life of their own ». (? ,).

Comment expliquer ce renversement ? Il peut peut-être s'expliquer à partir (au moins) des deux raisons suivantes :

1. Avec la chute historique de l'empiricisme logique sous les coups de butoir de Quine (*Two dogma of empiricism* in ? ,), l'objection 2 n'est plus vue comme une objection rédhibitoire.
2. On s'est aperçu que les termes exprimant des dispositions étaient dans la langue française sinon omniprésents du moins beaucoup plus courants que ce que l'on pouvait soupçonner.

Revenons sur ce dernier point. En logique, on a parfois eu coutume de distinguer, parmi les prédicats, ceux qui désignent des dispositions et ceux qui, au contraire, ne désignent pas de dispositions. On parle alors de prédicats dispositifs par opposition aux prédicats catégoriques. Or, historiquement, Goodman a montré que la frontière entre ces deux sortes de prédicats était beaucoup plus floue qu'il n'y paraissait.

Une manière que l'on utilise souvent pour rendre compte de cette distinction entre prédicat catégorique et prédicat dispositif est de recourir à un critère grammatical :

51. Voir ? , .

52. Historiquement, elle est une des premières à plaider pour une réhabilitation des dispositions : « Besides the observable properties it exhibits and the actual processes it undergoes, a thing is full of threats and promises. The dispositions or capacities of a thing - its flexibility, whether we can bring them down to earth , its inflammability, its solubility - are no less important to us than its overt behavior, but they strike us by comparison as rather ethereal. And so we are moved to inquire whether we can bring them down to earth, whether, that is, we can explain disposition-terms without any reference to occult powers » (? ,). Pour une histoire de la notion de substances en philosophie, voire ? , .

si un prédicat P est utilisé dans une proposition principale reliée à une proposition subordonnée conditionnelle (« si x est dans telle circonstance, alors Px »), alors ce prédicat désigne une disposition. Si ce prédicat P est utilisé pour affirmer quelque chose dans une proposition indépendante, alors il ne désigne pas de disposition, il est un prédicat « catégorique »⁵³. Par exemple, la solubilité et la fragilité sont des prédicats dispositifs (« si je plonge le sucre dans le thé, *alors* il se dissout » ; « si je frappe le vase, *alors* il se fragilise ») tandis que la forme géométrique et la couleur semblent être des prédicats catégoriques (« la barre de fer est cylindrique et grise »). Or, avec Goodman, on peut noter que, si je chauffe cette barre de fer à une haute température, *alors* sa couleur et sa forme changent et elle devient rougeoyante et s'allonge⁵⁴.

Peut-être pourrait-on donner un autre critère pour séparer prédicats dispositifs et prédicats catégoriques. Néanmoins, l'argument de Goodman semble suffisamment convaincant pour que l'on admette que les prédicats dispositifs sont effectivement plus courants que ce que l'on pourrait de prime abord penser. Et Goodman de conclure sur l'importance des prédicats dispositifs, nonobstant leur délicat statut ontologique.

Besides the observable properties it exhibits and the actual processes it undergoes, a thing is full of threats and promises. The dispositions or capacities of a thing - its flexibility, whether we can bring them down to earth, its inflammability, its solubility - *are no less important to us than its overt behavior*, but they strike us by comparison as rather ethereal. And so we are moved to inquire whether we can bring them down to earth, whether, that is, we can explain disposition-terms without any reference to occult powers (? ,)

La réflexion de Goodman suggère cependant aussi autre chose : du flou qui peut exister dans la distinction entre prédicat dispositif et prédicat catégorique, certains métaphysiciens ont émis l'hypothèse que propriétés et dispositions ne formaient qu'une seule catégorie ontologique :

The exciting idea [...] that, to be real is to possess causal powers can lead directly to the thought that *properties are purely dispositional* : all there is to a property is its contribution to the dispositionalities of its possessor

53. Voir ?, .

54. «If a flexible object is one capable of bending under appropriate pressure, a hard object is one capable of resisting abrasion by most other objects. And for that matter, a red object, is likewise one capable of certain color-appearance under certain lights » ?, .

(?,)⁵⁵.

Les dispositions sont-elles des réalités ou seulement d’utiles fictions ? Avant d’aller plus loin, nous voudrions nous arrêter un instant sur la position de Quine. Ceci nous permettra de justifier le critère philosophique suivant : la réalité des dispositions est plus qu’une simple supposition et une ontologie doit pouvoir nécessairement en rendre compte. C’est en effet comme opposition à ce critère que la position de Quine doit être comprise, lui qui reprend à son compte la longue tradition du scepticisme à l’égard des dispositions,

Certes, Quine concède que celles-ci aient en science une utilité - mais une utilité seulement provisoire⁵⁶ - et il faut dire à propos des dispositions ce qu’il dit autre part à propos des objet : ce ne sont que des manières de parler⁵⁷. Si tel était effectivement le cas, si le terme de disposition servait en science de cataplasme destiné à disparaître une fois les théories scientifiques achevées, un philosophe n’aurait pas besoin de devoir admettre dans son ontologie des dispositions. Aussi, posons-nous la question : les dispositions sont-elles un postulat scientifique nécessaire ou seulement provisoire ? Clarifions la position de Quine pour répondre à cette question. Affirmer qu’une science n’est « achevée » que lorsque celle-ci ne postule plus de disposition peut signifier :

1. Au sein de certains domaines scientifiques, on ne postulera plus de disposition spécifique aux domaines de la réalité étudiée.
2. Au sein de l’ensemble des domaines scientifique, on ne postulera plus aucune disposition.

La première interprétation semble *prima facie* plausible : plus les sciences s’articuleront en une seule science synthétique, en supposant que cette science existe, et plus le nombre de dispositions que l’on avait besoin de postuler auparavant pour expliquer les phénomènes naturels diminuera. Notons cependant que, selon cette première interprétation, au sein de l’ensemble des domaines scientifique, on peut continuer à postuler certaines dispositions, que l’on qualifiera alors de fondamentales et d’irréductibles. Par

55. Heil suit ici la position de ?, .

56. «In general we can take it as a very special mark of a branch of science that it no longer needs an irreducible notion of similarity and kind [and disposition] » (?,).

57. « Physical objects [and dispositions] are postulated entities which round out and simplify our account of the flux of experience [...]. Similarly, from a phenomenalist point of view, the conceptual scheme of physical objects is a convenient myth, simpler than the literal truth and yet containing that literal truth as a scattered part » (?,).

exemple, la résistance des matériaux est une disposition qui peut s'expliquer à un niveau atomique et qui n'a peut-être plus besoin d'être postulée en tant que tel.

Considérons maintenant la deuxième façon d'interpréter la position de Quine. Peut-on voir dans cette interprétation une thèse *prima facie* plausible ? Il semble que non :

1. Supposons une science synthétique qui parvienne à articuler toutes les sciences particulières.
2. A cette science synthétique correspond un certain modèle d'entités (des forces, des particules, etc.), qui dans les différentes branches des sciences, seront étudiées selon telle circonstance, à telle échelle, dans tel système.
3. Ces entités que cette science reconnaîtra seront toujours dotés d'au moins une disposition, à savoir, celle de pouvoir se comporter selon des lois générales qu'il revient précisément à cette science synthétique d'établir.

Parce que ces objets fondamentaux seront toujours doués d'un pouvoir causal, ils auront toujours certaines dispositions, certaines capacités. Dans la littérature philosophique, ce raisonnement est connu sous le nom de « Ungrounded argument » . Selon cet argument, il existerait au moins une disposition fondamentale, une disposition que l'on peut considérer comme un fait ontologique à l'état brut. Nous reprenons ?, :

1. There are subatomic particles that are simple.
2. That which is simple has no lower-level components or properties.
3. The properties of subatomic particles are (all) dispositional.
4. The grounds of a dispositional property can be found only among the lower-level components or properties of that of which it is a property. [...]
5. The dispositional properties of subatomic particles have no ground. [...]
6. There exist some ungrounded dispositions.

La conclusion est alors la suivante : une ontologie, pour être considérée comme une ontologie valide, doit nécessairement pouvoir expliquer en quoi consiste une disposition.

Les dispositions dans le carré ontologique Ayant justifié notre critère philosophique (la question des dispositions est une pierre de touche de l'ontologie), nous reprenons l'interprétation que donne Martin et Heil aux réflexions de Goodman et à laquelle nous nous étions arrêtée. Nous la formalisons ainsi :

Prop 1. Il n'y a pas de distinction ontologique entre propriété et disposition.

Cette position est reprise par Lowe : «I said earlier that I sympathize with C. B. Martin’s claim that there are not two different types of property - dispositional and categorical (or occurrent) properties [...]»(?,). Si l’on pouvait se contenter de cette solution, le débat sur les dispositions admettrait une réponse claire : les dispositions sont des propriétés, fin du débat. On interprétera alors la distinction entre les deux comme étant une distinction purement conceptuelle.

Prop 2. La distinction conceptuelle entre propriété et disposition est une distinction conceptuelle.

Telle est la position de Mumford qui parle de « Property monism » :

In chapter 4, I argued in support of a conceptual distinction between the dispositional and the categorical. I showed how we could distinguish between these two forms of predication⁵⁸. The thesis of propriety dualism tries to take this distinction further, into ontology. Property monism, on the other hand, is the claim that the conceptual distinction is the only distinction, because it denies that there is an ontological division in reality which the conceptual division maps (?,)

Notons cependant cette objection que l’on a pu formuler contre le monisme de propriété : « It seems too easy, or a way to have one’s cake and eat it, to deny a real distinction between categorical and the dispositional while agreeing that a conceptual distinction is needed, meaning by this that it must have some objective foundation, or that it is more than a distinction of reason [...] » (?,). C’est donc à la tâche suivante qu’il nous faut nous atteler :

Prop 3. Quoiqu’il n’y ait pas de distinction ontologique entre propriété et disposition, il revient à l’ontologie de pouvoir justifier leur distinction conceptuelle.

Cette proposition nous permet de mieux cerner la position de Lowe concernant les dispositions. Voici en effet ce que dit Lowe à ce sujet :

My preference, as I have explained above, is to say instead that the dispositional-occurrent distinction is one between ways of predicating properties, but one

58. Mumford essaye de rendre compte de cette distinction à partir d’une analyse en terme de contre-factuels. Sur cette perspective, voir ?, : « What conclusion should we draw from the failure - if it is a failure - of Sophisticated or other sophisticated conditional analysis of disposition ascriptions to accommodate cases of masking or antidotes? [...] An alternative option would be to develop some other, non-conditional analysis of disposition ascriptions. This approach is endorsed by Fara (2005), and I end this section with a brief description of Fara’s analysis », laquelle est relativement proche de celle de Lowe.

which must be ontologically grounded in the two different ways in which particular objects can be ‘indirectly’ characterized by universals. (? ,).

Au total, la position de Lowe est la suivante :

1. Il n’y a pas de distinction ontologique entre propriété et disposition.
2. La distinction entre propriété et disposition est une distinction logique. Elle concerne la manière de prédiquer des propriétés.
3. Cette distinction logique s’explique dans le cadre du carré ontologique.

Qu’est-ce à dire ? Reportons-nous au carré ontologique 2.1.3 page 15. Dans ce tableau, les propriétés sont classées comme des caractéristiques universelles, les objets comme des substances particulières et les propriétés ne peuvent être attribuées à des objets que *via* la relation d’exemplification. Soit l’exemple suivant,

Ex 0. Tel morceau de sucre exemplifie la propriété de se dissoudre.

En notant s ce morceau de sucre et Δ la propriété de se dissoudre, l’attribution de Δ à s sera formalisée par $\mathcal{E}(s, \Delta)$. Si nous nous intéressons maintenant à cette relation d’exemplification, nous voyons que celle-ci est une relation ontologique formelle *oblique*, c’est-à-dire une relation qui relie la catégorie des caractéristiques universelles à la catégorie des substances particulières, soit encore à deux « angles » opposés du carré. Autrement dit, la relation d’exemplification met en rapport deux catégories qui n’ont en commun ni d’être des substances ni d’être des caractéristiques, ni enfin d’être des particuliers, ni d’être des universels. C’est-à-dire que cette relation formelle met en commun deux catégories qui, d’un point de vue formel, n’ont rien de commun. Comment donc les propriétés pourraient-elles entretenir un tel rapport d’exemplification avec des objets ? Peut-être ainsi : ces catégories peuvent entretenir un tel rapport parce que celui-ci est en quelque sorte médiatisé par une catégorie intermédiaire permettant de les relier : soit les conditions (substances universelles) soit les phénomènes (caractéristiques particulière). On pourra alors expliciter $\mathcal{E}(s, \Delta)$ de deux manières. $\mathcal{E}(s, \Delta)$ peut signifier :

Ex 1. L’objet s , en tant qu’il instancie une condition σ (la condition chimique du sucre, en supposant que celle-ci existe) caractérisée par Δ , exemplifie Δ .

Ex 2. L’objet s , en tant qu’il manifeste tel phénomène G instanciant Δ , exemplifie Δ . Cette manière d’ expliciter Ex 0 rencontre-t-elle un écho dans la manière courante de parler ? Il semble que oui. Dans l’usage de la langue courante, on distingue les deux phrases suivantes :

Phrase 1. Un morceau de sucre est en train de se dissoudre dans le thé.

Phrase 2. Un morceau de sucre se dissout dans le thé⁵⁹.

A la suite de Lowe, on parlera dans le premier cas de « prédication effective » et dans le deuxième de « prédication dispositive » : «Dispositional - as opposed to occurrent - predication is indicated, in English at least, either by certain conventions of tense an aspect or by certain conventions of adjective-formation. Thus, compare the two sentences *Dobbin eats grass* and *Dobbin is eating grass*, the first of which is dispositional in force and the second occurrent.» (? ,).

Essayons maintenant de formaliser ces deux phrases⁶⁰. En première approximation, il semble que la deuxième phrase puisse être formalisée ainsi : $\mathcal{I}(s, \sigma) \cap \mathcal{C}(\sigma, \Delta)$. La première phrase est plus délicate à traiter. En effet, le prédicat *est en train de se dissoudre dans le thé* réfère-t-il à un phénomène ou a une propriété ? D'un côté, *est en train* semble faire référence à un événement historique - donc à un particulier -, d'un autre côté, *se dissoudre* semble faire référence à quelque chose qui peut être vérifié par d'autre morceau de sucre dans d'autres circonstances - donc à quelque chose d'universel. La réponse est peut-être la suivante : *est en train de se dissoudre dans le thé* est un prédicat exprimant non pas un phénomène ou une propriété mais un *trope*, c'est-à-dire un phénomène instanciant une propriété (Cf. 2.1.2 page 15). Le prédicat *est en train de se dissoudre dans le thé* serait donc synonyme de *manifeste en ce moment tel comportement dans le thé et ce comportement est un phénomène de dissolution*. Il faudrait alors formaliser la première phrase ainsi : $\mathcal{C}(s, D) \cap \mathcal{I}(\sigma, \Delta)$. Autrement dit encore, $\mathcal{E}(s, \Delta)$ est une phrase ambiguë qui utilise

1. Soit une prédication dispositive, auquel cas, elle s'analyse ainsi : $\mathcal{I}(s, \sigma) \cap \mathcal{C}(\sigma, \Delta)$.
2. Soit une prédication effective, auquel cas, elle s'analyse ainsi : $\mathcal{C}(s, D) \cap \mathcal{I}(\sigma, \Delta)$.

Par souci de clarification conceptuelle, nous introduisons les termes techniques suivants :

- Le terme de disposition ou de propriété dispositive désigne la catégorie des propriétés dans le rapport qu'elle entretient à la catégorie des objets *via* la catégorie des conditions.

59. Au sens de « c'est un fait établi qu'un morceau de sucre se dissout dans l'eau ». Cette phrase se comprend par opposition à la deuxième phrase. Notons que l'anglais évite toute ambiguïté : « A piece of sugar dissolves in tea » par opposition à « A piece of sugar is dissolving in the tea ».

60. Et non Ex 1 et Ex 2. Ces phrases font intervenir la conjonction *en tant que*, connu en logique sous le nom de réduplication. Geach est connu pour avoir dit dans *Providence and evil* que la réduplication était encore un casse-tête logique. Pour une tentative, voir ? , . La formalisation selon ce dernier, pour Ex 1, serait $\mathcal{I}(s, \sigma) \cap \mathcal{C}(\sigma, \Delta) \cap \sigma$ est la raison pour laquelle $\mathcal{E}(s, \Delta)$ (réduplication locative).

- Le terme de propriété effective désigne la catégorie des propriétés dans le rapport qu'elle entretient à la catégorie des objets *via* la catégorie des phénomènes.
- Le terme de propriété désigne la catégorie des caractéristiques universelles considérées en elle-même⁶¹.

Réponse à la première objection Cette analyse des dispositions permet de répondre à la première objection selon laquelle expliquer un phénomène par une disposition ne donnerait que l'illusion d'une explication (Cf. 3.2.1 page 34). Effectivement, à relire la réponse de l'apprenti docteur, on s'aperçoit que sa réponse est de façon évidente une réponse *ad hoc*. La question est de savoir si la façon dont l'ontologie comprend les dispositions justifie son paralogisme. Pour le voir, nous proposons de décomposer le raisonnement de l'apprenti docteur ainsi :

1. On observe que les hommes fumant de l'opium s'endorment (observation de départ).
2. Par hypothèse, on sait que l'opium est la cause de ces phénomènes d'endormissement.
3. Ces phénomènes observés ont quelque chose de commun.
4. Le docteur en déduit que ces phénomènes instancient donc une propriété commune.
5. Le docteur appelle Σ cette propriété.
6. Le docteur attribue cette propriété Σ à l'opium qu'ont fumé les hommes.

Afin de bien montrer que ce raisonnement est *ad hoc*, Molière appelle cette propriété non pas Σ mais *faire dormir*. Si ce raisonnement est valide, alors la notion de disposition qui intervient dedans de façon cruciale est une notion qui permet de multiplier les explications *ad hoc*.

Est-ce que ce raisonnement est valide ? Pour répondre à cette question, remarquons que, dans l'étape numéro 5, Σ désigne une propriété en tant que cette propriété est instanciée dans des phénomènes (propriété effective), tandis que dans l'étape numéro 6, Σ désigne une propriété en tant qu'elle confère à un objet une certaine disposition

61. La distinction entre effective et dispositive pourrait peut-être se poursuivre sur la distinction entre l'acte et la puissance : «Certainly, we have not achieved a reduction of the dispositional to the occurrent or - to use Aristotelian terminology - of the potential to the actual nor indeed, *vice versa* » (? ,)

(propriété dispositive). Puisque nous avons dit qu'il fallait faire une distinction conceptuelle entre propriété dispositive et propriété effective, il faut donc dire qu'entre les deux étapes, Σ est un terme qui change de sens. C'est glissement de sens qui explique pourquoi l'enchaînement entre l'étape 5 et 6 n'est pas valide et pourquoi le raisonnement est faux. Il manque en effet pour passer de l'étape 5 à 6 l'étape suivante :

5.5 La propriété Σ caractérise la condition d'opiacé (en supposant que cette condition existe).

Notons que cette dernière proposition est précisément pour Lowe est une loi naturelle⁶². On peut donc dire que l'apprenti docteur répond en présumant *a priori* de l'existence d'une loi naturelle : lorsqu'il répond à la question du jury en disant « Parce que l'opium possède une disposition à faire dormir », sa réponse équivaut à dire « Parce que c'est une loi naturelle que l'opium fait dormir ». Les lois ne sont cependant jamais découvertes *a priori* mais toujours *a posteriori*⁶³.

L'objection de Ramsey Notons pour finir que cette distinction entre prédication dispositive et prédication effective nous permet aussi de répondre à l'objection de Ramsey. Dans son ouvrage (?), celui-ci développe toute une réflexion sur les rapports qu'entretiennent logique et ontologie. Nous reprenons ici l'interprétation que Lowe donne de cette objection (?), avant de proposer une réponse alternative (pour la réponse de Lowe, voir p. 105.). Pour Lowe, cette objection consiste principalement à soutenir que la distinction logique entre sujet et prédicat ne saurait convenir à la distinction ontologique entre substance et caractéristique. Ramsey commence par considérer les deux phrases suivantes :

Phrase 3. Socrate est sage.

Phrase 4. La sagesse est une caractéristique de Socrate.

Comme ces deux phrases expriment une même proposition, Bradley en conclut alors :

Now of one of these sentence, Socrate is the subject, of the other wisdom ; and so which of the two is subject, and which predicate, depends upon what particular sentence we use to express our proposition, and has nothing to do with the logical nature of Socrate or wisdom, but is entirely a matter for grammarian. (?),⁶⁴.

62. «In a natural language, natural laws are most naturally expressed - or so I wish to claim - as dispositional predication with sortal term [terms designating kinds] in subject position» (?).

63. Dans une même veine, voir (?).

64. Cité in ?,

Apparemment, Ramsey pense que la première phrase doit être logiquement analysé par *Sage(socrate)* et la deuxième par *CaractéristiqueDeSocrate(sagesse)*. Si tel était le cas, comme la phrase 3 et la phrase 4 sont synonymes, Ramsey aurait raison et, effectivement, la distinction ontologique entre substance et caractéristique ne pourrait pas convenir à la distinction logique entre sujet et prédicat.

Posons-nous donc la question : quelle est donc l'analyse logique exigée par ces deux phrases dans le carré ontologique ? Si on respecte la distinction entre niveau de langage, la quatrième phrase peut être analysée comme suit : la relation de caractérisation, en langage ontologique formel, signifie la relation entre caractéristiques et substances. Dans le langage courant, en revanche, la relation de caractérisation a le sens plus large de « qualification » « attribution ». La phrase de Ramsey se situe au niveau du langage usuel et doit donc être traduit en langage formel. On traduira pour ce faire *est une caractéristique de* par *est exemplifiée par*, et l'on formalisera la phrase par $\mathcal{E}(s, \Sigma)$ et non pas *CaractéristiqueDeSocrate(sagesse)*. Qu'en est-il maintenant de la phrase 3 ? Fort des remarques précédentes, nous devons dire que celle-ci met en jeu soit une prédication effective soit une prédication dispositive. C'est le contexte qui permettra de décider si la phrase décrit le comportement de Socrate (Socrate a été dans telle circonstance particulièrement sage) ou si la phrase énonce un jugement moral (la sagesse est une vertu - de *virtus*, disposition - qui caractérise Socrate). Quoiqu'il en soit, on ne la formalisera pas par *Sage(socrate)* mais soit par $Ss \cap \mathcal{I}(S, \Sigma)$ soit par $\mathcal{I}(s, \sigma) \cap \Sigma\sigma$. Il semble donc que la critique de Ramsey ne soit pas fondée .

3.2.2 Le dilemme substrat / agglomérat.

Pour la clarté de l'exposé⁶⁵, il convient de recenser au préalable les différentes positions qui s'affrontent. Au total, on peut distinguer :

1. La théorie du suppôt.
2. La théorie du substrat.
3. La théorie de l'agglomérat de propriétés.
4. La théorie de l'agglomérat de tropes.

On a coutume de regrouper d'une part (1) la théorie du suppôt avec (2) la théorie du substrat et d'autre part (3) la théorie de l'agglomérat de propriétés avec (4) la théorie

65. Nous utilisons ici le terme de agglomérat pour traduire le terme anglais *bundle*. D'autres philosophes utilisent le terme de faisceau.

de l'agglomérat de tropes. Cependant, (3) et (4) ne souffrent pas des mêmes difficultés et tandis que Lowe accepte (1), il rejette (2). Comme nous essayerons de le montrer, c'est parce qu'on a généralement du mal à distinguer (1) et (2) que l'opposition entre substrat et agglomérat semble difficilement à résoudre.

Du suppôt au substrat. La théorie du substrat se veut une tentative pour essayer de comprendre ce que sont les objets particuliers. Le point de départ est le suivant : on constate que tous les objets ont des propriétés et qu'ils se manifestent par certains phénomènes. Par exemple, la plante qui est devant moi se manifeste par certaines propriétés végétales (la propriété de synthétiser du chlorophylle, de stocker de l'énergie sous forme de molécule et de se reproduire) et manifeste certains phénomènes de couleurs (le vert des feuilles, l'odeur des fleurs). Voici comment un philosophe analyse ce discours : en disant ceci, nous expliquera-t-il, on a attribué certaines propriétés et certains phénomènes à un objet, à savoir une plante. Ce faisant, continuera le philosophe, on a distingué les attributs de cette plante de la plante elle-même. Fort bien, lui répondra-t-on, mais quel rapport faut-il poser entre les deux ? qu'est ce qui permet à la plante de recevoir certains attributs ? Notre philosophe ne sera pas en peine de nous répondre : la plante, parce que précisément elle est un objet, est ce qui peut recevoir et ce qui peut supporter dans l'être des propriétés et des phénomènes. Les objets sont, par nature, ce à quoi on peut attribuer des caractéristiques. Cette position, classique en ontologie, c'est à Aristote qu'on la doit. Parlant des substances (les objets sont des substances), il dit en effet ceci :

Tout le reste [tout ce qui n'est pas substance], en effet, ne représente que les affections des corps, leurs actions, leurs puissances. Longueur, largeur, profondeur, ce ne sont que des quantités ; ce ne sont pas des substances ; car la quantité et la substance ne se confondent pas ; et, loin de là, *la substance est bien plutôt le sujet primordial auquel toutes ces modifications appartiennent*. Si l'on retranche successivement longueur, largeur, profondeur, nous ne voyons pas qu'il reste quoi que ce soit, si ce n'est précisément l'objet que limitaient et déterminaient ces trois dimensions. [...] Il faut bien qu'il y ait quelque chose à quoi s'appliquent tous ces attributs, et dont la façon d'être soit tout à fait différente de chacune des catégories [...] En effet, tout le reste est attribué à la substance, qui elle-même est l'attribut de la matière ; et par conséquent, ce terme dernier n'est en soi, ni un individu, ni une quantité, ni rien de pareil. Ce sont encore moins les négations de tout

cela ; car les négations n'ont qu'une existence indirecte et accidentelle. (? ,).

Dans ce passage, Aristote identifie clairement la substance (au sens de substance particulière, c'est-à-dire d'objet) à un sujet d'attribution, à un « suppôt », c'est-à-dire, ce qui « supporte » dans l'être des attributs⁶⁶. D'où, d'ailleurs, le terme de substance, *sub-stare* ou encore d'*hupo-keimenon* : « ce qui se tient sous » les phénomènes, ce qui les soutient et qui les fonde dans l'être. La position d'Aristote s'énonce comme suit :

Position 1. Un objet fonctionne comme un suppôt auquel sont attribué des caractéristiques (propriétés et phénomènes).

Mais un sentiment de malaise peut surgir dans l'assistance auquel notre philosophe s'adresse : quel est la nature de ce suppôt ? comment le décrire ? à quoi l'identifier ? En quoi consiste-t-il ? Si l'objet comme suppôt est distingué des propriétés et des phénomènes que, précisément, ils supportent, ce suppôt lui-même ne peut, *ex hypothesi*, être décrit au moyen d'aucune caractéristique. Il ne possède lui-même aucune propriété et aucun phénomène. L'objet, dira-t-on, c'est ce qui reste une fois enlevée toutes ses propriétés et tous ces phénomènes. Il est alors identifié un « substrat » (substrat au sens de soustraction) : l'objet, c'est ce qui reste de l'objet une fois dépouillé de toutes ses caractéristiques et de tous ses phénomènes⁶⁷.

Position 2. Un objet fonctionne comme un suppôt et ce suppôt est un substrat (ce qui reste de l'objet abstraction faite de toutes ces caractéristiques).

On cite généralement ici la phrase de Locke : « [Substance] is but a supposed I know not what, to support those ideas we call accidents » (? ,). Cependant, la théorie du substrat ainsi énoncée pose plusieurs certains problèmes.

(1) Un substrat ne peut être dépourvu de toute propriété, puisque, précisément, il a la propriété d'être un substrat. Dans le cadre du carré ontologique, la réponse suivante est cependant possible : en se référant à la distinction que nous avons opérés plus haut entre fond et forme de l'ontologie, on dira que « être un substrat » n'est pas une propriété ontologique *réelle* mais une propriété ontologique *formelle*⁶⁸.

66. On pourrait encore, *mutatis mutandis*, rapprocher ce terme de suppôt du terme de porte-manteau (« coat-rock ») utilisé par Nicholson dans le contexte des *Gender studies* (le sexe est le porte-manteau sur lequel on accroche le genre social). Ce terme de porte-manteau permet une bonne illustration ici de la façon dont on comprend le rôle du suppôt.

67. On parle encore de « bare particular » ou encore de « thin particular » par opposition au « thick particular » : «Substratum plus properties constitutes the thick particular. Aristotle's primary substances - individual things, this man, this horse - are thick particular » (? ,)

68. On peut interpréter dans ce sens ?,

(2) Si les substrats sont des particuliers à l'état nu, ils ne sont pas discernables. Une réponse est cependant possible qui consiste à concéder l'objection :

The possibility of exactly similar particulars will be admitted by the defender of the substratum theory (who may well defend the theory precisely because it allows this possibility.) So the substratum theorist will reject the identity of indiscernibles; and why shouldn't she? (?,).

(3) Si un substrat n'a aucune caractéristique, il ne possède aucun pouvoir causal, donc on ne peut pas le connaître.

In order for a substratum to play its role, it has to be bare, devoid of properties. Then how can we know it? After all, what we experience are properties: we look at the chair, touch it, and experience its redness, its weight, its being warm, or cold, etc. (actually, even that we experience here are properties is controversial, as we shall see, but let us pretend this is the case, for the time being). But none of these experiences can testify a substratum which, by definition, is devoid of properties, thus empirically inaccessible (?,)⁶⁹.

(4) Un suppôt dépourvu de toute propriété et de tout phénomène réel est quelque chose qui paraît très « mystérieux ». On a du mal à voir comment de tels objets peuvent exister dans la réalité. Celui qui considère un tel « propertyless substrat » reste avec le sentiment mitigé d'avoir affaire à une entité ontologique constituée de manière un peu trop *ad hoc* : certes, elle permet de rendre compte de la distinction entre objet et attributs, permet d'expliquer pourquoi les objets peuvent changer en restant identique mais ceci au prix d'une dangereuse abstraction qui éloigne l'ontologie du réel qu'elle était censée décrire.

For Locke, the substratum, the factor of particularity, the thin particular, is a mere postulate, even if it is one he said that the mind has to make. He called it 'something I know not what' that in some mysterious way support

69. Locke est-il conscient de cette objection ? Il parle en effet d'un « We know not what ». Cependant ailleurs, il dit : « We have no [...] clear Idea [of substance, in the sense of the substratum] at all, and therefore signify nothing by the word, but only an uncertain supposition of we know not what, i.e., of something whereof we have no particular distinct positive idea, which we take to be the substratum, or support of those ideas we do know » ?, . Locke ne semble donc pas considérer la question de savoir comment les substrats peuvent entrer dans une relation de connaissance mais quelle est notre connaissance de fait de ces substrats. Pour lui, cette connaissance est essentiellement négative, c'est à dire que nous avons une plus claire connaissance de ce qu'il n'est pas plutôt que ce qu'il est.

the properties of things. It was this rather unsatisfactory doctrine that led to the British Empiricist suspicion of substance (? ,)

Les théories de l'agglomérat. A cause de ces différents problèmes, certains philosophes ont penché pour une théorie différente : plutôt que d'identifier un objet à un substrat, lequel possède un statut ontologique difficilement acceptable, l'objet est alors identifié aux propriétés et aux phénomènes qui lui sont attribués. Deux versions de cette théorie sont possibles :

Position 3. Un objet est un ensemble de propriétés (caractéristiques universelles).

C'est à Russell que l'on doit le premier d'avoir clairement formulé cette alternative à la théorie du substrat dans le débat métaphysique contemporain ⁷⁰ :

I wish to suggest that 'this is red' is not a subject-predicate proposition, but is of the form 'redness is here' ; that 'red' is a name, not a predicate ; and that *what would commonly be called a 'thing' is nothing but a bundle of coexisting qualities such as redness, hardness, etc* (? ,).

La deuxième version de cette théorie a été la première formulée par Stout ⁷¹ :

Position 4. Un objet est un ensemble de phénomènes, de tropes, de qualités particulières (caractéristiques particulières).

On dira ainsi que l'objet n'est que la somme des différentes caractéristiques qu'il instancie à un moment donné. C'est-à-dire, pour reprendre l'exemple que nous avons donné, la plante qui est devant moi se réduit à être un ensemble de différentes caractéristiques (la propriété de fleurir, de croître, le phénomène de la couleur verte et de l'odeur). Le problème, c'est que à son tour, ces deux théories ne sont pas exemptes de critiques :

(1) Elle rend incompréhensible l'analyse linguistique des phrases en termes de sujet et de prédicats : «In making a subject-predicate claim, we ascribe an attribute to an object ; but [...] in denying that familiar objects include an underlying subject for attributes, the defender of the bundle theory deprives himself of the materials required

70. Hume est parfois cité comme précurseur. Cependant, Hume aurait peut-être lui-même émis des doutes sur cette théorie ontologique : voir ? , .

71. Pour lui, les qualités sont des qualités particulières (« The position that characters are as particular as the concrete thing which they characterize is common to me and the nominalists », ? ,) et les objets se réduisent à ces qualités (« Whatever view may be held of the distinction of a substance from its qualities, it is almost universally admitted that the substance is *nothing apart* from its qualities », p. 390)

for characterizing attribute ascriptions » (? ,). Cette critique porte contre les positions 3 et 4.

(2) La relation de comprérence (Russell) ou de concrescence (Stout) pose problème (? ,). Cette critique porte contre les positions 3 et 4.

(3) Parce que les propriétés sont des universels, si deux propriétés sont indistinguables, elles sont identiques⁷². Donc, si deux objets possèdent exactement les mêmes propriétés, ils sont identiques. Or, il est possible que deux objets *différents* possèdent pourtant les *mêmes* propriétés : « It would seem that the Bundle theory is true, it is a theory about the essential constitution of individual things, namely, that they are bundles of properties. that would make the theory a necessary truth, if it is true at all. And the to falsify it, all that is needed is the mere logical possibility of two things with exactly the same nonrelational properties. That logical possibility seems to obtain » (? ,)⁷³. Cette critique porte contre la position 3.

(4) Les phénomènes (tropes, qualités) semblent être une catégorie peu adéquate pour former les « briques » ultimes sur lesquelles repose toute la réalité. Par exemple, soit un objet x est entre un objet y et un objet z . Selon cette théorie, il faudrait poser l'existence d'une relation particulière d' « entretitude » (« betweenness »), relation qui pourrait subsister indépendamment de ses relata. Par exemple encore, il nous faudrait poser des phénomènes tels que « avoir telle masse particulière », lesquelles existeraient indépendamment de tout objet particulier. Certainement, de tels phénomènes, considérés indépendamment des objets particuliers qu'ils caractérisent, sont ontologiquement tout aussi étranges que le substrat de Locke. Cette critique porte contre la position 4.

(5) Ces théories semblent incompatibles avec notre intuition selon laquelle les objets persistent à travers les changements qui les affectent. En effet, pour la théorie de l'agglomérat, si un objet se réduit à des caractéristiques (propriété ou phénomène), lorsque ces caractéristiques changent et que l'objet entrent dans des nouvelles relations ou qu'il change de propriété, c'est l'objet lui-même qui change : il disparaît pour laisser la place

72. «Universals and particulars differ in the following way: while it is metaphysically possible that there are two distinct particulars that are qualitatively, though not necessarily relationally indistinguishable (like the whiteness of a rose and the whiteness of a lotus), there cannot be several qualitatively indiscernible universals (like two Whitenesses). In other words, particulars may be merely numerically distinct, while distinct universals always differ qualitatively » ? ,

73. Armstrong considère deux interprétations du principe des indiscernables : l'une forte, qui exclut des propriétés relationnelles, l'autre faible qui les inclut. Dans les deux cas, l'objection semble porter (p. 66-70). ? , mentionne qu'un contre-argument possible serait de recourir aux « haecceities » (*thisness*). Cependant, comme elle le souligne, les haecceities ne font l'objet d'aucun consensus philosophique. Voir à ce sujet ? , .

à un nouvel objet. Cette critique porte contre les positions 3 et 4.

Attardons nous sur cette dernière objection. Pour certains philosophes, dit « perdurantistes »⁷⁴, il y aurait une manière de donner de réconcilier les trois propositions suivantes :

1. Les objets persistent à travers les changements qui les affectent.
2. Les objets se réduisent à être la somme de leur caractéristiques.
3. Les changements qui affectent les objets sont attribués aux changements de leurs caractéristiques.

La solution serait d'utiliser la notion de « parties temporelles ».

Perdurantisme. Un objet particulier est la somme de toutes ses parties temporelles. Toujours pour reprendre notre exemple de la plante, on dira que l'objet plante est en fait l'ensemble de toutes les tranches temporelles de la plante (la plante découpée seconde après seconde⁷⁴). Un objet est alors capable de subir des changements : les changements interviennent à l'intérieur de parties temporelles et l'objet est la somme de toutes ses parties temporelles. Il n'y a donc pas de problème à ce que, quand des phénomènes changent, l'objet reste le même, à ce que, quand ses fleurs se fanent, notre plante ne tombe pas dans le néant. En toute rigueur de terme, dira-t-on, la théorie de l'agglomérat ne réduit pas un objet à ses caractéristiques (propriétés et phénomènes) mais elle réduit *les parties temporelles* d'un objet à ses caractéristiques. Quand ses fleurs se fanent, ce n'est pas la plante qui tombe dans le néant mais une certaine partie temporelle (la partie « estivale »), aussitôt remplacée par une autre (la partie hivernale).

Aux « endurantistes » s'opposent alors les « perdurantistes⁷⁵ ». Pour les perdurantistes, un objet est tout entier présent dans chacune de ses parties temporelle. D'après Lowe, une façon simple de concevoir la différence de point de vue entre endurantistes et perdurantistes est la suivante. Considérons par exemple la proposition « A l'instant t_0 , la plante a des fleurs blanches ». Les endurantistes comprennent cette proposition

74. L'idée de décamper un objet en tranche temporelle semble assez courante en philosophie, peut-être à cause de la vision einsteinienne du temps : en physique, le temps est comme une quatrième dimension spatiale. Les parties temporelles sont pensées comme parallèles au parties spatiales. On parle alors de *world-lines* et des substances comme des *spatio-temporal worms*.

75. Position qu'épouse Lowe. Voir (?). Cette note est peut-être un bon endroit pour mentionner la position de Lowe dans ce débat, qui utilise le mot de substrat, quoiqu'il semble admettre une certaine consistance à ce substrat : «However, the foregoing objection to substratum theory is certainly open to challenge. Remember, I introduced the notion of material substratum as the notion of an item which provides ontological support for a thing's properties. But why shouldn't we say that it is *the thing itself* - the thing which *has* the property - which provides ontological support for those properties and which thus occupies the role of material substratum ?» (?).

ainsi : « La plante-à-t0 a des fleurs blanches » tandis que les perdurantistes la comprennent ainsi « La plante a-à-t0 des fleurs blanches ». Pour Lowe, seule la position des perdurantistes semble correcte (et donc la réponse qu'apporte les endurantistes n'est pas valable), et ceci, pour les deux raisons suivantes :

- D'un point de vue grammatical, « à-t0 » est un complément circonstanciel de temps. Or, dans une proposition, c'est le verbe (ici avoir) et non le sujet (ici la plante) qui introduit la notion de temps. C'est donc le verbe et non le sujet que le complément circonstanciel de temps vient logiquement modifier⁷⁶.
- Le recours à la notion de parties temporelles est utilisé pour expliquer comment un objet peut subsister. Or, elle fait elle-même recours à la notion de subsistance puisqu'une partie temporelle est une partie subsistante d'un objet (? ,)⁷⁷.

Retour au suppôt. La théorie du substrat et la théorie de l'agglomérat aboutissent donc toutes deux à des impasses. Et, pourrait-on se dire, dans la mesure où que ces deux théories semblent épuiser le champ des possibles, on aboutit ici à une aporie métaphysique. Il nous faut donc revenir à la théorie du suppôt et bien la distinguer de la théorie du substrat. On suggérera alors la réponse suivante : : si jamais la théorie du substrat a du mal à concevoir un suppôt comme quelque chose ayant une consistance propre, cela vient du fait que les conditions (substance universelles) ne sont pas distinguées des propriétés (caractéristiques universelles)⁷⁸. En effet, si l'on admet l'existence de conditions, lorsque l'on considère une réalité abstraction faite de toutes ses caractéristiques, ce n'est pas un « bare particular » mais une substance particulière instanciant une condition universelle que nous considérons. Autrement dit, un suppôt a une certaine consistance puisqu'il a une certaine nature. Pourvu que cette distinction entre

76. C'est à Aristote qu'il faut faire remonter cette idée : « Le verbe est le mot qui, outre sa signification propre, embrasse l'idée de temps, et dont aucune partie isolée n'a de sens par elle-même; et il est toujours le signe des choses attribuées à d'autres choses. Je dis qu'il embrasse l'idée de temps outre sa signification propre, par exemple : La santé, n'est qu'un nom; Il se porte bien, est un verbe; car il exprime en outre quelle chose est dans le moment actuel ». (? ,)

77. Rappelons nous Alice qui dans un monde possible et merveilleux s'écrie : « Dear, Dear! How queer everything is today! And yesterdays things went on just as usual. I wonder if I've been in changed in the night? Let me think: *was* I the same when I got up this morning? I almost think I can remember feeling a little different. But if I'm not the same, the next question is, *Who* in the world am I? Ah, *that's* the great puzzle ». Alice est endurantiste, ce qui cause son agitation. Le ver à soie est, quant à lui, perdurantiste, ce qui lui permet de fumer sa pipe en toute quiétude.

78. Telle est par exemple la position d'Armstrong qui fait une distinction entre propriété monadique et propriété polyadique (relation) mais pas entre relation et condition. Il adopte la théorie du substrat, qu'il appelle « Substance-attributes », tout en reconnaissant sa difficulté. « I take it to be an advantage of this view that properties and relations are treated in parallel fashion ». (? ,)

condition et propriétés soit opérée, cette réponse est disponible aussi au partisan de la théorie du substrat.

[T]he objector might mean that thin particulars *have no intrinsic nature*. To this, one initially ought to continue in a flat-footed spirit : yes, they do. The intrinsic nature of a particular is given by the monadic universals it instantiates. Since, thin particulars instantiate monadic universals, they have intrinsic natures. (? ,)

En remplaçant « monadic universals » par « kind », cette réponse s'appliquer parfaitement dans le cadre de l'ontologie de Lowe. Par exemple, si nous continuons de considérer notre plante, mais que nous la considérons abstraction faite de toutes les caractéristiques qu'elle possède (sa verdeur, son odeur, ses propriétés végétales), ce n'est pas avec un suppôt à l'état pur que nous nous retrouvons mais avec un suppôt instanciant une condition végétale, c'est-à-dire avec un objet (ici, une plante)⁷⁹. Pour plus de clarté, nous proposons la distinction conceptuelle suivante :

- Le terme d'objet désigne la catégorie des substances particulières par rapport à la catégorie des substances universelles. Il les désigne en tant que celles-ci instancient des conditions⁸⁰.
- Le terme de suppôt désigne la catégorie des substances particulières par rapport à la catégorie des caractéristiques. Il les désigne en tant que celles-ci exemplifient des propriétés et sont caractérisés par des phénomènes.

79. Telle semble être la position aristotélicienne. Voir ? , . De fait, le passage d'Aristote que nous avons cité plus haut, replacé dans son contexte plus large, permettait à Aristote d'identifier le suppôt ni à un «bare particular» (contre la théorie du substrat) ni à un substrat matériel (contre la position de l'interprétation de ? ,) mais à un suppôt formel. La forme est ce qui dans l'objet joue le rôle de suppôt.

80. Comme nous l'avons déjà noté en parlant des dispositions, les conditions, *via* les propriétés qui les caractérisent, confèrent aux objets qui les instancient des pouvoirs causaux. Ceci permet de répondre à l'objection 3 dirigée contre la théorie du substrat 3.2.2 page 47.

?, ?,

Références

Table des matières

1	Introduction	1
I	Partie : Les conditions (<i>kinds</i>) comme essences substantielles.	4
2	Une ontologie basée sur quatre catégories.	7
2.1	Introduction au carré ontologique.	7
2.1.1	Son importance.	7
2.1.2	Présentation des termes employés.	8
2.1.3	Son origine	15
2.2	Formalisation du carré ontologique	17
2.2.1	Fond et forme	17
2.2.2	La notation symbolique du carré ontologique.	23
3	Le carré ontologique comme fondement métaphysique.	28
3.1	Exhaustivité du carré ontologique.	29
3.2	Richesse explicative du système ontologique.	33
3.2.1	Les dispositions.	34
3.2.2	Le dilemme substrat / agglomérat.	44